

Antonio Botana, fsc

Vocabulaire Thématique de l'Association Lasallienne

Essais Lasalliens
Maison Générale
Rome

Mai 2008

Essais Lasalliens
Frères des Écoles Chrétiennes
Via Aurelia 476
00165 Rome, Italie

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	9
Abréviations	11
I. L'ASSOCIATION LASALLIENNE. Approche du concept central	13
1. Un terme aux significations diverses	15
1.1 Ambiguïté et opportunité du terme.	15
1.2 L'« Association » comme organisation juridique.	15
1.3 L'« Association » comme organisation ecclésiale.	16
2. L'« Association » au sens charismatique	17
2.1 La participation au charisme lasallien.	17
2.2 Un enracinement trinitaire.	17
2.3 Un enracinement ecclésiologique.	18
2.4 S'associer : un « processus ».	18
2.5 L'association : un ensemble d'associés.	19
3. Mission et Communion : Les deux axes centraux de l'Association.	21
3.1 Mission : envoi et tâche.	21
3.2 Fondement anthropologique et sociale de la Mission.	21
3.2.1. Signification anthropologique.	21
3.2.2. Signification sociale.	22
3.2.3. Une base commune pour se mettre d'accord.	23
3.3 Base évangélique et ecclésiale de la Mission.	23
3.3.1. Signification évangélique.	23
3.3.2. Signification ecclésiale.	24
3.3.3. La mission lasallienne : une mission évangélique et ecclésiale	26
3.4 Mission unique, mission partagée.	26
3.4.1. La mission ecclésiale est partagée.	26
3.4.2. Mission partagée lasallienne.	27
3.5 Communion : la source et le fruit de la mission.	28

3.5.1. Eclésiologie de Communion.	28
3.5.2. Spiritualité de Communion.	30
3.5.3. Vie Consacrée et Projet de Communion.	31
II. L'ESPRIT ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION LASALLIENNE	33
– ASSOCIÉS LASALLIENS	35
1. À qui ce terme est-il appliqué ?	35
2. Manque d'unanimité.	35
3. Le discernement.	36
4. Deux niveaux inséparables : local et universel.	36
– CHARISME LASALLIEN	37
1. Approche.	37
2. Charisme du Fondateur et charisme de fondation.	37
3. La richesse du charisme lasallien.	38
– CONSÉCRATION	38
1. Consécration religieuse – Consécration chrétienne.	38
2. Consécration – Association.	39
3. Consécration – Engagement.	39
– CULTURE LASALLIENNE	40
1. Culture – charisme – identité.	40
2. Manifestations de la culture lasallienne.	40
2.1 Les icônes de la famille.	41
2.2 Le vocabulaire et les expressions littéraires.	41
– ENGAGEMENT	42
1. Acte concret ou manière d'être.	42
2. L'engagement de la personne dans la communauté.	42
3. L'expression publique (ou la formalisation) de l'engagement d'association.	43
4. La formule d'engagement.	44
– ESPRIT DE FOI	44
1. Le mot « esprit ».	44

2.	L'Esprit de foi.	45
3.	L'Esprit lasallien.	46
–	FONDATEUR	46
1.	Jean-Baptiste de La Salle, Fondateur.	46
2.	Le dynamisme de Fondation chez Jean-Baptiste de La Salle.	47
3.	Le Fondateur des Frères.	48
–	FORMATION POUR L'ASSOCIATION	49
1.	Un processus complexe.	49
2.	Selon trois dimensions.	49
3.	Un accompagnement qui rencontre chacun à son propre niveau.	49
–	FRÈRE	50
1.	Frère des Écoles Chrétiennes.	50
2.	Frère/sœur, une dimension charismatique de tout lasallien ou lasallienne.	51
–	HISTOIRE FONDATRICE	51
1.	L'histoire fondatrice.	51
2.	Le mythe de origines.	52
3.	L'événement fondateur.	53
–	IDENTITÉ LASALLIENNE	53
1.	Identité et charisme.	53
2.	Trois dimensions essentielles.	54
–	LAÏC – LAÏC CONSACRÉ	55
1.	Étymologie du mot laïc.	55
2.	Signification de « laïc ».	55
3.	« Laïc consacré ».	56
–	LASALLIEN – LASALLIENNE (la personne)	56
–	MINISTÈRE	57
1.	Concept ecclésial du Ministère.	57
2.	Ministère et Mission.	57
3.	Ministère et identité ministérielle.	58

4. Ministère lasallien.	58
5. Le ministère lasallien du Frère.	58
6. Communauté ministérielle. Fraternité ministérielle.	59
7. Autres emplois particuliers du terme « ministère ».	60
- PARTENAIRES	60
1. Ceux qui partagent la mission.	60
2. Un chemin à parcourir.	61
- PAUVRES (LE SERVICE ÉDUCATIF DES PAUVRES)	61
1. Les pauvres, nos principaux destinataires.	61
2. L'option pour les pauvres.	62
3. Une caractéristique essentielle au charisme lasallien.	63
- REFONDATION	64
- SPIRITUALITÉ LASALLIENNE	65
1. La spiritualité.	65
2. La spiritualité religieuse.	65
3. La spiritualité chrétienne.	65
4. La spiritualité lasallienne.	65
5. La spiritualité de Jean Baptiste de La Salle.	66
6. Une spiritualité lasallienne non – chrétienne ?	67
- UNIVERSALITÉ	70
- VOLONTAIRES	71
- VŒU D'ASSOCIATION	72
1. Signification du Vœu d'Association dans l'étape de la fondation.	72
2. Signification du Vœu d'Association aujourd'hui.	73
III. STRUCTURES DE COMMUNION ET D'ANIMATION	75
- ANIMATION, ACCOMPAGNEMENT	77
1. La fonction d'autorité et d'animation.	77
2. Accompagnement.	78

–	ASSEMBLÉES ET CONSEILS	78
1.	Chapitre Général et Chapitre de District.	78
2.	Assemblée des Associés pour la Mission Éducative Lasallienne.	79
3.	Les Conseils de District.	80
	– Le Conseil de District des Frères	80
	– Le Conseil de District de la Mission	80
–	COMMUNAUTÉ	81
1.	Ambiguïté du terme.	81
2.	Au service de la communion pour la mission.	81
3.	La communauté lasallienne.	81
	3.1 Communautés éducatives.	82
	3.2 Communautés chrétiennes.	82
	3.3 Communautés de foi.	83
4.	Réserves.	83
–	DISTRICT	83
1.	Le District comme unité d'organisation de l'Institut des Frères.	83
2.	Vers un nouveau concept de District.	84
–	FAMILLE LASALLIENNE	85
1.	Un concept inclusif.	85
2.	Un concept en évolution.	85
–	L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES	86
	Suggestions pour travailler en groupe avec le Vocabulaire Thématique.	89
	BIBLIOGRAPHIE DE BASE pour une simple exploration de ce Vocabulaire.	91

Présentation

Ce Vocabulaire Thématique est une tentative de clarification de concepts en partant de leur usage actuel dans les principales langues et cultures du monde lasallien.

Nous ne prétendons pas ici donner de définitions officielles aux différents termes que nous avons l'habitude de rencontrer dans le discours de l'association lasallienne, mais nous ne nous limitons pas non plus à constater leur usage ; nous offrons également des éléments de discernement qui aident à comprendre chaque concept, à dissiper de possibles confusions, voire à unifier le mode d'emploi d'un terme quand cela est possible. Pour cette raison le Vocabulaire Thématique peut être un instrument efficace pour la réflexion en groupe, pour aider la formation lasallienne, pour faciliter la compréhension dans la discussion de tout thème lié à l'Association ou à l'identité lasallienne en général. La Bibliographie de Base que nous avons ajoutée à la fin permet un plus grand approfondissement des divers concepts.

Le Vocabulaire Thématique peut présenter un intérêt particulier pour des groupes interculturels ou plurilinguistiques, comme point de rencontre sur des concepts lasalliens fondamentaux, mais également pour nous faire prendre conscience des nuances de langage dont il faut tenir compte si l'on veut se comprendre. Les mots sont facilement traîtres, car fréquemment sous un même terme, qui semble identique dans des langues différentes, se cachent différents concepts.

Le texte que nous présentons ici est le fruit d'un long travail de réflexion et de dialogue, d'abord au sein de la Commission Européenne de Formation Lasallienne (2005 et 2006, quand son secrétaire était M. Jean Leloup, de Belgique), et ensuite avec la collaboration de représentants des diverses régions lasalliennes des autres continents.

Pour en faciliter son utilisation pédagogique, nous avons choisi de répartir les thèmes en trois parties :

- La première partie se borne à présenter le concept central, « Association », en le situant en particulier en relation avec les deux axes centraux qui permettent de le comprendre : *mission* et *communion*,

à la lumière de l'Éclésiologie de Communion qui s'est développée après Vatican II.

- La seconde partie réunit les principaux termes qui expriment l'esprit de l'association lasallienne.
- La troisième partie rassemble quelques termes de structures qui développent la communion et l'animation dans l'association lasallienne ou permettent à celle-ci de s'institutionnaliser.

Abréviations

ChL	Christifideles laici (Jean Paul II, 1988)
D	Déclaration sur le Frère des Écoles Chrétiennes dans le monde d'aujourd'hui (39 ^e Chapitre Général, 1967)
EM	Explication de la méthode d'oraison (Saint Jean-Baptiste de La Salle)
EN	Evangelii nuntiandi (Paul VI, 1975)
MD	Méditations pour tous les dimanches (Saint Jean-Baptiste de La Salle)
MF	Méditations pour les principales fêtes (Saint Jean-Baptiste de La Salle)
MR	Méditations pour le temps de la retraite (Saint Jean-Baptiste de La Salle)
NMI	Novo millennio ineunte (Jean Paul II, 2001)
VC	Vita consecrata (Jean Paul II, 1996)

I

ASSOCIATION LASALLIENNE

Approche du concept central

1. Un terme avec plusieurs sens

1.1 Ambiguïté et opportunité du terme.

Le terme association s'emploie actuellement pour désigner des réalités très diverses. Il convient donc d'être bien conscient de cette ambiguïté qui peut rendre sa compréhension difficile et pour que l'émetteur et le récepteur soient sur la même longueur d'onde.

Pour commencer, nous pouvons nous demander « pourquoi maintenir en usage ce terme « association lasallienne », alors que sa signification peut si facilement prêter à confusion ? Pourquoi ne pas employer un autre terme moins ambigu ? On peut cependant invoquer les deux motifs suivants pour continuer à l'employer :

- Le premier tient à nos racines : il s'agit, d'une part, d'un terme par lequel le Fondateur et les premiers Frères ont voulu exprimer leur expérience de communion pour la mission. Le terme en question est devenu comme le pont qui nous permet d'être en contact avec leur expérience fondatrice. Nous constatons, d'autre part, que la difficulté concernant l'ambiguïté de ce terme est la même que celle que l'on rencontre dans l'emploi d'autres expressions liées à l'expérience religieuse, et employées, à leur tour, pour désigner des réalités parfois très éloignées de la sphère religieuse. Il suffit de penser au mot « Amour » par lequel le Nouveau Testament désigne l'essence de Dieu...
- Le second motif tient à la pratique ecclésiale qui s'impose progressivement dans le domaine de la collaboration entre les religieux et les laïcs s'inspirant d'un même charisme. On a l'habitude de désigner cette relation par le terme « association » de sorte que les laïcs qui participent au charisme sont appelés des « associés ». Pour ce qui nous concerne cependant, ce terme n'est pas uniquement réservé aux laïcs mais s'applique également aux religieux participant au charisme. Historiquement, les Frères sont les premiers « associés lasalliens ».

1.2 L'« association » comme organisation juridique.

Dans l'environnement social de pays comme la France, l'Angleterre et l'Espagne, on entend par « Association » une organisation dont les membres sont liés par un contrat visant la réalisation ou la défense de buts très con-

crets ou la protection de ses membres. Elle est de nature clairement juridique et réglée par des lois sociales.

- Dans le monde lasallien nous avons des « associations » de ce type : Associations des Établissements Lasalliens, Associations de Directeurs d'établissements lasalliens, Associations d'Enseignants Lasalliens, Association d'Anciens Élèves...
- Les Instituts religieux, comme c'est le cas des Frères des Écoles chrétiennes, doivent aussi assumer ce caractère « d'organisation juridique » selon les lois en vigueur dans chaque pays, afin de pouvoir remplir dans la société les fonctions propres à leur mission. Par exemple, en Belgique, les Frères sont organisés, selon la législation du pays, en « Association sans but lucratif ».

1.3 L'« association » comme organisation ecclésiale.

Le Code de Droit Canonique utilise le terme « association », pour se référer aux organisations ecclésiales de fidèles, disposant ou non d'une personnalité juridique, mais constituées en vue de développer ensemble des aspects de la vie chrétienne ou pour vivre selon l'esprit d'un maître spirituel. (cf. les canons 215 et 303). En principe, ces associations n'ont pas besoin d'une reconnaissance officielle canonique ; dans ce cas le Code les appelle « associations privées de fidèles ». Si leurs membres le désirent, elles peuvent être reconnues officiellement par l'autorité ecclésiastique, tout en restant des « associations privées de fidèles », avec ou sans personnalité juridique. Mais elles peuvent être finalement reconnues comme « associations publiques de fidèles » jouissant toujours de la personnalité juridique, et avoir ainsi la faculté d'exercer, au nom de l'Église, certaines fonctions telles que l'éducation chrétienne, la catéchèse...

- Les « associations privées de fidèles » sont nombreuses dans le monde lasallien. L'Association « Signum Fidei » en est une, mais il en existe beaucoup d'autres de caractère local. À la date actuelle (2007), il n'en existe aucune reconnue « comme association publique de fidèles ».
- Les Instituts religieux lasalliens de Frères et de Sœurs et l'Institut Séculier des « Catéchistes de Jésus-Crucifié et de Marie Immaculée » sont des associations canoniquement reconnues, en même temps que des « Instituts de Vie Consacrée » (Canons 573 et 710).

2. L' « association » au sens charismatique

2.1 La participation au charisme lasallien.

Lorsque nous parlons « d'association » au sens de *participation au charisme lasallien*, la dimension d'organisation, l'aspect juridique, même la reconnaissance canonique, passent au second rang tout comme son aspect contractuel. Par contre, tout ce qui concerne la communion entre les personnes et la communion à un même charisme, pour participer à la mission justifiant cette association, vient au premier plan. C'est quelque chose de très « existentiel » et qui se rattache à des concepts aussi essentiels que « processus ou itinéraire », « vocation », « identité », « relation entre les personnes », « engagement », et y compris « consécration », c'est à dire se référant explicitement à Dieu. Toutes ces nuances sont présentes dans le terme « association » quand la perspective fondamentale est de participer au charisme lasallien.

2.2 Un enracinement trinitaire.

Il faut nécessairement rattacher à la Trinité l'association lasallienne au sens charismatique. C'est sa racine la plus profonde parce que, au fond, s'associer pour la mission lasallienne, comme le comprend Jean-Baptiste de La Salle, c'est participer à la communion et à la mission salvatrice de la Trinité et, du fait même, procurer sa gloire. C'est pourquoi, le terme « association » au sens charismatique lasallien correspond à celui de « consécration » et réciproquement. (Voir dans ce Vocabulaire le terme « Consécration »).

Pour donner toute sa valeur à cette racine trinitaire de l'association lasallienne, il nous faut revenir à la Méditation 201 de saint Jean-Baptiste de La Salle. C'est là que le Fondateur nous révèle ce qu'est la source vitale de l'association qui nous réunit : c'est une expérience de communion et de participation à la vie même de la Sainte Trinité, dans sa tâche salvatrice, concrétisée dans l'éducation chrétienne des enfants.

Tout au long de cette méditation, de La Salle nous présente les trois personnes de la Trinité agissant dans la mission de salut, chacune d'une façon

particulière, et chacune associant l'Église et ses ministres (nous-mêmes) dans le même dynamisme. C'est le portrait de la *communio* pour la mission dans ses sources fondamentales : la Trinité, Jésus-Christ et l'Église. Compte tenu de ces sources, de La Salle nous invite à entrer pleinement dans cette alliance et à la partager. Nous partageons l'oeuvre de Dieu et le travail dans la vigne du Seigneur; nous partageons les dons que le Saint-Esprit nous a donnés pour le bien de l'Église; nous partageons le zèle de Jésus-Christ pour son Église et celui de l'Église pour ses fidèles; nous partageons le zèle de Dieu pour le salut des âmes et celui de Jésus-Christ, le bon Pasteur, pour ses brebis...

2.3 Un enracinement ecclésiologique.

Depuis quelques années, l'association lasallienne ne se limite plus à celle qui lie les Frères entre eux, mais elle recouvre des manières très diverses de s'associer. Nous trouvons la racine de la nouvelle association dans l'ecclésiologie qui rappelle aujourd'hui ce qui fut la pratique habituelle des premiers chrétiens, d'après ce que nous montre le Nouveau Testament.

On peut le vérifier à partir d'un passage de la lettre de saint Paul aux Romains, dans lequel figure une grande diversité de personnes (jusqu'à 28), toutes unies dans la communion et la mission à côté de Paul et pour différents motifs : Rm 16,1-16.

L'un ou l'autre de ces collaborateurs, à l'image de Paul, est *consacré pour la vie* au ministère de la Parole; d'autres accomplissent avec une intensité plus ou moins grande des *tâches explicitement missionnaires*, parmi ceux-ci deux couples sont mentionnées; beaucoup d'autres apportent simplement *le charisme de la présence*, l'appui affectif, la solidarité dans les difficultés et les souffrances. Tous *partagent le risque de la foi* pour la cause du Christ. Leur statut social est très varié : hommes et femmes, esclaves et personnes libres...

C'est l'échantillon concret de *l'association pour la mission* entre consacrés et laïcs : ce n'est pas seulement la collaboration dans l'oeuvre mais aussi *la communion dans les existences*, la relation fraternelle, l'affection déclarée, la responsabilité partagée... et sans préséances « a priori » des uns par rapport aux autres.

2.4 S'associer, un processus.

“L'Association comprise comme processus, un itinéraire, un chemin, in-

clut les dynamismes qui favorisent l'assimilation du charisme lasallien. Au cours de ce processus la personne s'approprie l'identité lasallienne et devient solidaire des autres lasalliens pour donner de l'impulsion « ensemble et par association » à l'éducation lasallienne. Bref, c'est le processus de communion pour la mission à partir du charisme lasallien.

Le 43^e Chapitre Général explicite ce qu'est ce processus en signalant les caractéristiques lasalliennes qui s'y développent et celles auxquelles on se réfère pour définir un « associé » :

« Il y a des partenaires qui ont parcouru un long chemin de collaboration dans la mission lasallienne et qui sentent un appel à approfondir le charisme, la spiritualité et la communion lasallienne à laquelle ils veulent participer. Notamment ils vivent un certain nombre de caractéristiques lasalliennes de référence :

- *une vocation à vivre en référence au charisme de St J-B. de La Salle et à ses valeurs ;*
- *une vie de foi qui découvre Dieu dans la réalité, à la lumière de l'Écriture et, pour les personnes d'autres religions, selon leurs propres textes sacrés ;*
- *une expérience communautaire vécue de diverses manières et selon l'identité de chacun ;*
- *une mission qui associe au service éducatif des pauvres et qui implique une certaine durée ;*
- *une ouverture universelle qui transcende la personne et sa réalité locale »* (Circulaire 447, pp 4-5).

2.5 Association : un ensemble d'associés.

L'**Association**, comprise comme le **résultat d'un processus**, se réfère à l'ensemble des associés. À ce niveau de compréhension, le terme « *Association Lasallienne* » ne s'est pas encore imposé et ne satisfait pas tout le monde, car on le confond facilement avec les organisations juridiques auxquelles nous faisons référence plus haut.

- Son équivalence avec la « *Famille Lasallienne* » est écartée, car ce dernier terme inclut un grand nombre de personnes se réclamant de liens très différents avec Jean-Baptiste. de La Salle. Mais on admet que l'Association Lasallienne soit intégrée à « la Famille Lasallienne ».
- Il y a une tendance de plus en plus forte à voir *l'Association lasallienne* comme « la communion de communautés lasalliennes ». L'expres-

sion « *Communauté Lasallienne* » pourrait correspondre à ce concept. En fait, des termes équivalents sont actuellement utilisés par d'autres Congrégations religieuses pour désigner des personnes qui vivent la communion selon leur charisme respectif (par exemple chez les Clercs de Saint Viateur, la Communauté Viatorienne). Pour le moment, cette expression est utilisée parmi nous en se rapportant aux communautés locales, pas au sens universel.

3. Mission et Communion : Les deux axes centraux de l'Association

3.1 Mission : envoi et tâche.

Le terme « Mission » réunit deux concepts complémentaires. Le fait de ne pas toujours en tenir compte est à l'origine de confusions ou d'un emploi inadéquat de ce mot.

- **Envoi.** Étymologiquement le mot « mission » vient du latin « misio » qui signifie, en premier lieu, « envoi » ou « charge »¹. Ce terme se rattache à « vocation » et à « appel ».
- **Tâche.** L'objet de l'envoi, le « pour quoi » l'on est envoyé, est l'autre concept exprimé par le mot « mission » et il a même fini par accaparer le terme.

3.2 Fondement anthropologique et sociale de la Mission.

Avant d'être considérée à partir de la foi, c'est d'abord une dimension humaine qui apparaît dans la mission.

3.2.1. Signification anthropologique.

La signification anthropologique de la mission est révélée dans la relation qui se crée entre deux êtres humains, lorsque le besoin de l'un est ressenti par l'autre comme un appel exigeant de lui une réponse.

Il ne suffit pas de découvrir ou de percevoir un besoin, ou plutôt une personne dans le besoin, pour qu'existe une « mission ». Il faut sentir vivement l'urgence de répondre à ce besoin et d'être envoyé pour lui trouver une solution. C'est ici que la mission commence. C'est cela sa première composante anthropologique, avec sa double face d'appel et d'envoi. La seconde composante correspond à la mission comme tâche : celui qui a été envoyé essaie de répondre efficacement et de trouver une solution au besoin qui a motivé son envoi.

¹ Ce concept donne son sens à l'expression « donner ou recevoir une obéissance », en usage dans les Congrégations religieuses, ainsi qu'à la nomination reçue de l'Évêque afin de pouvoir enseigner la religion catholique dans son diocèse.

Nous trouvons cette base anthropologique à la racine de la **mission lasallienne**. Jean-Baptiste de La Salle d'abord, et ceux qui se sont ensuite reconnus dans son projet ont découvert le besoin d'éducation des enfants et des jeunes pauvres. Ils l'ont ressenti comme un appel pressant et ont accepté de lui trouver une réponse par la mise en œuvre d'un projet éducatif destiné à faire disparaître cette situation de besoin.

3.2.2. Signification sociale.

La signification sociale de la mission s'appuie sur ce fondement anthropologique. Quand un besoin est ressenti comme tel, et à différents niveaux, par les agents sociaux ou les représentants de la société, ce sont ces derniers qui ont recours à d'autres et les chargent de trouver la solution pour combler ce besoin. Fréquemment cette préoccupation sociale a été déclenchée grâce au signe prophétique donné par ceux qui ont déjà fait l'expérience de la mission à son niveau anthropologique. Et comme ces derniers ont répondu efficacement et de leur propre initiative, ils bénéficient désormais officiellement d'une caution sociale sous forme d'un envoi pour continuer à répondre au besoin repéré.

Le fondement social de la mission est à l'origine du *fonctionnariat*. Le fonctionnaire est envoyé pour trouver une solution à une situation sociale de nécessité. Mais lorsque le fondement anthropologique a disparu, le fonctionnariat se réduit à devenir une forme de gagne-pain.

La dimension sociale de la **mission lasallienne** apparaît dès que les représentants de la société commencent à solliciter Jean-Baptiste de La Salle et ses premiers Frères de prendre en mains les écoles et dès que les parents eux-mêmes confient leurs enfants aux Frères pour qu'ils les éduquent. En ces temps, l'éducation donnée par les Frères dans leurs écoles était déjà une mission sociale et eux-mêmes étaient devenus des *fonctionnaires* au service de cette société.

Il existe cependant une différence essentielle entre ces « fonctionnaires » (les Frères) et les autres fonctionnaires qui s'opposent à eux (les maîtres écrivains). Ce qui différencie ces derniers des Frères, c'est qu'ils ont perdu

² Concernant l'instruction des enfants, les « représentants de la société » au commencement des écoles lasalliennes comprenaient le clergé paroissial et diocésain, les organismes municipaux chargés de s'occuper des pauvres des villes, les corporations d'artisans, et en dernier lieu, des laïcs chrétiens qui, à titre individuel ou en tant que membres d'associations pieuses, favorisaient l'éducation des pauvres considérée comme faisant partie de la Contre - Réforme catholique.

de vue la dimension anthropologique de la mission ou qu'ils n'ont pas su la développer. De sorte qu'ils se limitent à gagner leur vie. Ce qui fait la différence entre les uns et les autres ne tient pas d'abord au travail réalisé, mais au lien qui lie chacun d'eux à la tâche qu'il remplit. Pour les uns, ce lien est simplement le profit personnel, pour les autres, c'est répondre à la situation de dénuement de ceux à qui ils s'adressent.

3.2.3. Une base commune pour se mettre d'accord.

Ces deux premières dimensions de la mission sont fondamentales, spécialement dans la société sécularisée où se déroule aujourd'hui la mission lasallienne. On rencontre dans nos œuvres éducatives des acteurs dont les motivations, les mentalités et les positions religieuses sont variées. Il est facile de se mettre d'accord sur une base commune : la dimension sociale de la mission éducative. Tous sont envoyés par la société (responsables politiques, parents...) pour s'acquitter d'un travail éducatif. Avec ou sans titre officiel, tous sont des fonctionnaires sociaux. C'est à partir de cette base commune qu'il faut faire en sorte de découvrir et d'approfondir ce qui est à la source de cette dimension sociale et lui donne vie : la dimension anthropologique de la mission.

Il s'agit d'éveiller et de cultiver, en chaque éducateur, la sensibilité qui lui permettra de percevoir comme des appels les besoins de ses élèves et spécialement ceux des enfants et des jeunes pauvres et de découvrir que sa tâche éducative est l'art de répondre du mieux possible à ces besoins.

3.3 Fondement évangélique et ecclésial de la Mission.

3.3.1. Signification évangélique.

Nous pouvons découvrir le sens évangélique de la mission, tel qu'il est exprimé par Jésus lui-même, dans la parabole du maître de la vigne, qui tout au long de la journée et à des heures différentes, vient embaucher des ouvriers pour les envoyer à sa vigne. (Mt 20, 1-16).

Les ouvriers reçoivent leur « missio » du propriétaire de la vigne : *Allez, vous aussi, à ma vigne.* C'est Dieu qui appelle, c'est lui qui prend l'initiative. La mission en tant que tâche est symbolisée par le travail dans la vigne tout en s'identifiant aussi à la vigne elle-même.

Dans le Document *Christifideles laici*, Jean-Paul II (1988) utilise la parabole des ouvriers de la vigne comme fil conducteur de tout son discours.

Qui est la vigne et qui sont les ouvriers ?

« *La parabole évangélique met sous nos yeux l'immense vigne du Seigneur et la foule des personnes, hommes et femmes, appelées et envoyées pour y travailler. La vigne, c'est le monde entier (cf. Mt 13, 38), qui doit être transformé selon le dessein définitif du Royaume de Dieu.* » (ChL 1, 2)

« *Allez, vous aussi. L'appel ne s'adresse pas seulement aux pasteurs, aux prêtres, aux religieux et aux religieuses ; il s'étend à tous ; les fidèles laïcs, eux aussi, sont appelés personnellement par le Seigneur, de qui ils reçoivent une mission pour l'Église et pour le monde.* » (ChL 2.4)

3.3.2. Signification ecclésiale.

Le sens ecclésial de la mission est en continuité avec le sens évangélique exprimé dans la parabole précédente.

Le premier aspect qu'il nous faut mettre en évidence est l'origine de la mission : l'envoi, de qui vient-il ? et pour quoi ? Paul VI développe ce sujet dans un document fondamental : l'exhortation apostolique sur l'Évangélisation *Evangelii nuntiandi* (Annoncer l'Évangile), publiée après le Concile Vatican II :

« *– L'Église naît de l'action évangélisatrice de Jésus et des Douze ... Née par conséquent de la mission, l'Église est à son tour envoyée par Jésus. ... C'est avant tout sa mission et sa condition d'évangéliste qu'elle est appelée à continuer. Car la communauté des chrétiens n'est jamais close en elle-même. ... C'est ainsi toute l'Église qui reçoit mission d'évangéliser, et l'œuvre de chacun est importante pour le tout.* » (EN 15.2 y 3)

Jésus est donc l'origine de la mission ecclésiale ; et cette mission ecclésiale n'est que la continuation de la mission de Jésus qui consiste à évangéliser. La mission est centrale dans l'identité de l'Église. Elle est, en réalité, ce qui justifie son existence même :

« *La tâche d'évangéliser tous les hommes constitue la mission essentielle de l'Église. ... Évangéliser est, en effet, la grâce et la vocation propre de l'Église, son identité la plus profonde. Elle existe pour évangéliser.* » (EN 14)

Deux termes ont été traditionnellement utilisés pour préciser l'objectif de la mission ecclésiale : *sauver et évangéliser*. Mais il est important de prendre garde à l'amplitude prise par chacun d'eux, tels que l'Église les comprend dans sa réflexion depuis le Concile Vatican II :

« C'est en effet l'homme qu'il s'agit de sauver, la société humaine qu'il faut renouveler. ... L'homme considéré dans son unité et sa totalité, l'homme, corps et âme, cœur et conscience, pensée et volonté... » (Vatican II, *Gaudium et spes* 3).

« L'évangélisation, ... est une démarche complexe, aux éléments variés : renouveau de l'humanité, témoignage, annonce explicite, adhésion du cœur, entrée dans la communauté, accueil des signes, initiative d'apostolat. » (EN 24)

Jean Paul II dira que « Cette mission a pour but de faire connaître et de faire vivre par tous la «nouvelle» communion qui, par le Fils de Dieu fait homme, est entrée dans l'histoire du monde » (ChL 32,4).

Il s'agit donc d'un processus d'une très grande ampleur que personne ne peut mettre en oeuvre tout seul et qui touche à beaucoup d'aspects dont il faut tenir compte : « Aucune définition partielle et fragmentaire ne donne raison de la réalité riche, complexe et dynamique qu'est l'évangélisation, sinon au risque de l'appauvrir et même de la mutiler. » (EN 17.2)

L'identité de l'Église se forge dans le dynamisme qui s'établit entre ces deux pôles : évangéliser et être évangélisée. Et c'est dans ce dynamisme que tous les membres de l'Église se trouvent comme embarqués, dans cette Église qui se considère elle-même comme une communauté cherchant à la fois à évangéliser et à être évangélisée :

« *Évangélisatrice, l'Église commence par s'évangéliser elle-même. Communauté de croyants, communauté de l'espérance vécue et communiquée, communauté d'amour fraternel, elle a besoin d'écouter sans cesse ce qu'elle doit croire, ses raisons d'espérer, le commandement nouveau de l'amour.* » (EN 15.4)

Située au cœur de ce dynamisme, l'Église se reconnaît comme « *dépositaire de la Bonne Nouvelle à annoncer* » (EN 15.5). « *Envoyée et évangélisée, l'Église elle-même envoie des évangélistes. Elle met dans leur bouche la Parole qui sauve, ... elle leur donne le mandat qu'elle-même a reçu et les envoie prêcher.* » (EN 15.6)

Cette mission pourra se déployer sous diverses façons et à travers une grande variété de services et de ministères, **mais elle demeurera toujours l'unique mission de l'Église** : « *Il y a dans l'Église diversité de ministères, mais unité de mission* » (Vatican II, *Apostolicam actuositatem* 2.2).

La mission ecclésiale est la mission de tous et de chacun, et, en aucun cas, il ne peut s'agir d'une tâche individualiste : « *évangéliser n'est pour personne un acte individuel et isolé, mais c'est un acte profondément ecclésial* » (EN 60).

3.3.3. La mission lasallienne : une mission évangélique et ecclésiale.

C'est dans ce cadre conceptuel de la mission de l'Église que nous situons la mission lasallienne. En y participant, nous sommes envoyés par l'Église, et à travers elle, par Jésus lui-même, l'Envoyé du Père (cf. Les Méditations de saint Jean-Baptiste de La Salle pour les temps de la retraite, spécialement 195. 2, 201. 2).

La mission éducative lasallienne est une mission ecclésiale puisqu'elle est une participation à la mission de salut et d'évangélisation de l'Église. En tant que parcelle de l'unique vigne, elle s'ajoute au reste de la mission de l'Église (cf. MR 191). Elle contribue efficacement à la construction de l'Église, Corps du Christ, comme l'affirme fréquemment le Fondateur (cf. MR 193.3; 198.3; 199.1.3; 200.1, ...)

Les tâches concrètes que composent la mission éducative lasallienne, en commençant par la plus "profane" jusqu'à la plus "religieuse", appartiennent à l'unique processus de l'évangélisation et peuvent être qualifiées légitimement comme "tâches ecclésiaux". Dans cet unique procédé se réunissent et s'intègrent les bases ou les dimensions auxquelles nous avons fait une référence anthropologique, sociale, évangélique et ecclésiale. Au cœur de ce processus, la fonction catéchétique ou d'approfondissement de la foi prend une importance particulière au point que, dès l'origine de l'Institut, les Frères sont invités à la considérer comme « leur principale fonction » (Règle des Frères, 15).

3.4 Mission unique, mission partagée.

3.4.1. La mission ecclésiale est partagée.

En gardant comme toile de fond la parabole des ouvriers de la vigne, essayons maintenant de saisir le sens d'une autre caractéristique essentielle de la mission de l'Église, et par conséquent de la mission lasallienne : c'est une mission *partagée*. Il ne s'agit pas de quelque chose d'accessoire, mais d'une caractéristique qui lui est propre.

L'appel et l'envoi (premier concept du mot « mission ») comportent en eux-mêmes la reconnaissance d'une série de qualités et de capacités qui

rendent le sujet apte à accomplir la tâche qui lui est confiée. L'envoyé se prépare aussi à sa mission par l'acquisition de ressources et de connaissances qui lui permettront de remplir avec succès cette tâche. Dans ce sens, en acceptant de partager cette richesse avec laquelle il sert la mission, l'envoyé – une personne, un groupe ou une institution – peut devenir pour d'autres un médiateur.

Dans cette perspective, « la mission partagée » commence par la reconnaissance mutuelle de ceux qui sont envoyés, et elle entraîne, comme conséquence, le partage entre eux de ce qui les aide les uns et les autres à être fidèles à l'envoi dont ils sont l'objet.

Les envoyés à la mission sont dans la vigne avec d'autres envoyés. Ce n'est pas à eux qu'il revient de décider s'ils partagent la mission (le travail dans la vigne) avec d'autres ouvriers. C'est au propriétaire de la vigne qui les a envoyés, les uns et les autres. C'est lui qui appelle à travailler à sa vigne et il le fait comme il veut, quand il veut et y envoie qui il veut. La mission est d'abord *partagée* parce que telle est la volonté du propriétaire de la vigne.

C'est en travaillant dans la vigne, en se trouvant les uns avec les autres, en se reconnaissant envoyés, qu'ils se rendent compte qu'ils doivent réaliser « ensemble » la tâche. « Ensemble » veut dire se mettre d'accord, se sentir coresponsables, collaborer et s'aider, ... La mission les conduit à la communion. Dans la mission, les fruits dépendent de la qualité des liens de communion que les ouvriers ont créés entre eux.

3.4.2. Mission partagée lasallienne.

Telle que nous la connaissons aujourd'hui, la mission partagée lasallienne commence lorsque les Frères reconnaissent que d'autres personnes, d'identités différentes, sont également appelées, pour la même tâche, « l'éducation humaine et chrétienne des jeunes, spécialement des pauvres », par le propriétaire de la vigne. En conséquence, ces premiers envoyés acceptent de partager, avec ces autres personnes, le charisme qui les rend capables à la mission, la spiritualité qui lui donne son sens, l'héritage historique qui commence avec le Fondateur et ses écrits et la culture qui, depuis, s'est progressivement formée... Les Frères sont ainsi devenus des *médiateurs* de l'Esprit pour la transmission du charisme lasallien. Vient ensuite la réciprocité, car les nouveaux envoyés partagent à leur tour leurs dons avec les premiers.

Les *itinéraires personnels* des « envoyés » et *l'identité lasallienne* collective se développent dans cette participation réciproque aux dons.

En même temps, parce qu'ils se trouvent ensemble dans la même mission ou dans la même tâche lasallienne, les envoyés se rendent compte que cette mission les appelle à la communion. Ils ne peuvent pas se contenter de constituer des « équipes de travail ». La tâche qui leur est en effet confiée est de construire la communauté humaine avec les enfants et les jeunes, d'introduire ces derniers, spécialement les pauvres parmi eux, dans les relations communautaires des fils de Dieu et de leur offrir l'accueil de la communauté ecclésiale. Cette mission et cette tâche exigent de ces envoyés qu'ils vivent et développent la communion dans les différentes formes de communautés que l'initiative et la générosité des uns et des autres animées par l'Esprit les invitent à construire.

3.5 Communion : La source et le fruit de la mission.

3.5.1. Ecclésiologie de Communion.

Mission et *Communion* sont deux concepts qui doivent être envisagés simultanément si l'on veut comprendre leur signification dans le cadre ecclésial et saisir, à leur lumière, le sens de l'Association lasallienne.

Ces deux concepts s'intègrent dans *l'ecclésiologie de communion*, ce thème central et fondamental des documents du Concile (ChL, 19). Mission et communion sont les deux dimensions essentielles de la foi chrétienne ; elles nous permettent de comprendre, ou, bien mieux, de nous introduire dans l'identité ou le mystère de l'Église. « *C'est seulement à l'intérieur du mystère de l'Église comme mystère de communion que se révèle « l'identité » des fidèles laïcs* » (ChL 8, 6) et des autres membres de l'Église.

La réflexion ecclésiale dans les quarante dernières années après le Concile Vatican II a été un approfondissement fait en spirale autour de ces deux axes que sont *la Mission* et *la Communion*, pour faire apparaître l'identité de l'Église et de ses fidèles.

La communion que nous mentionnons ici comme un « axe » ne se réduit pas à une relation humaine horizontale puisqu'elle a ses racines et son origine dans Jésus et la Trinité : « *De la communion des chrétiens avec le Christ découle la communion des chrétiens entre eux ; tous sont les sarments de la Vigne unique qui est le Christ. En cette communion fraternelle, le Seigneur*

Jésus présente le reflet merveilleux et la participation mystérieuse à la vie intime d'amour du Père, du Fils et de l'Esprit Saint » (ChL 18, 4).

Le moment le plus fort de cette réflexion a été probablement la période qui a suivi la publication en 1988 du document de Jean-Paul II *Christi fideles laici* après le Synode des Évêques de 1987 sur *la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde*. Le contenu central du Mystère de l'Église, c'est à dire « son identité la plus profonde » (EN 14), est identifié comme *l'Église – Communion*. C'est aussi le contenu central de l'évangélisation, « *du dessein divin du salut de l'humanité* » (ChL 19.4).

Et cette tension entre « *évangéliser et être évangélisée* », dont Paul VI parlait dans *l'Evangelii nuntiandi*, se concrétise désormais dans le dynamisme établi entre *mission et communion*, dans une relation intime qui fait que l'une ne peut pas exister sans l'autre et que l'une se change en l'autre et réciproquement :

« La communion et la mission sont profondément unies entre elles, elles se compénètrent et s'impliquent mutuellement au point que *la communion représente la source et tout à la fois le fruit de la mission : la communion est missionnaire et la mission est pour la communion* » (ChL 32, 4).

La communion ne reste donc pas enfermée à l'intérieur de l'Église, mais elle la déborde et devient mission :

« De son côté, l'Église sait que la communion, reçue en don, a une destination universelle. Ainsi donc, l'Église se sent débitrice, envers l'humanité entière et envers chaque homme, du don reçu de l'Esprit-Saint, qui répand dans le cœur des croyants la charité de Jésus-Christ, force de cohésion interne et, tout à la fois, d'expansion au dehors. » (ChL 32, 4).

Communion et mission forment ensemble le milieu vital qui réunit tous les fidèles et qui dépend de tous. Dans cet *écosystème* de l'Église-Communion, chacune de ses composantes vit en relation aux autres, sans perdre sa spécificité qui enrichit l'ensemble :

« Dans l'Église-Communion, les états de vie sont si unis entre eux qu'ils sont ordonnés l'un à l'autre. Leur sens profond est le même, il est unique pour tous : celui d'être *une façon de vivre l'égalité chrétienne et la vocation universelle à la sainteté dans la perfection de l'a-*

mour. Les modalités sont tout à la fois *diverses et complémentaires*, de sorte que chacune d'elles a sa physionomie originale et qu'on ne saurait confondre, et, en même temps, chacune se situe en relation avec le autres et à leur service » (ChL 55, 3).

3.5.2. Spiritualité de la Communion.

La réflexion qui s'est poursuivie avec les Synodes sur les différents états de vie au sein de l'Église a approfondi le mystère de l'Église-Communion.

Vita Consecrata (1996) ajoutait le concept de « *spiritualité de la communion* ». « Le sens de la communion ecclésiale, qui devient une spiritualité de la communion, encourage une façon de penser, de parler et d'agir qui fait progresser l'Église en profondeur et en extension » (VC 46).

Le document *Novo millennio innoente*, par lequel Jean-Paul II saluait l'arrivée du nouveau millénaire, développait ce concept en le proposant comme « *principe éducatif partout où sont formés l'homme et le chrétien, où sont éduqués les ministres de l'autel, les personnes consacrées, les agents pastoraux, où se construisent les familles et les communautés.* »

« *Une spiritualité de communion consiste avant tout en un regard du cœur porté sur le mystère de la Trinité qui habite en nous, et dont la lumière doit être perçue sur le visage des frères qui sont à nos côtés. Une spiritualité de la communion, cela veut dire la capacité d'être attentif, dans l'unité profonde du Corps mystique, à son frère dans la foi, le considérant donc comme « l'un de nôtres »...*

Une spiritualité de la communion est aussi la capacité de voir surtout ce qu'il y a de positif dans l'autre, pour l'accueillir et le valoriser comme un don de Dieu...

Une spiritualité de la communion, c'est enfin savoir « donner une place » à son frère, en portant « les fardeaux les uns des autres » (Ga 6, 2)... (NMI, 43)

Cette spiritualité est comme le sang qui circule par les veines de tout le corps de l'Église pour atteindre tous ses membres. C'est en elle que prend sa force le grand défi que Jean-Paul II a proposé à toute l'Église comme sommet et conséquence pratique de cette réflexion sur l'Église-Communion :

« *Faire de l'Église la maison et l'école de la communion : tel est le grand défi qui se présente à nous dans le millénaire qui commence, si nous vou-*

lons être fidèles au dessein de Dieu et répondre aussi aux attentes profondes du monde » (NMI, 43).

3.5.3. Vie Consacrée et Projet de Communion.

Le document pontifical « Vita Consecrata » de 1996, précédé et préparé par la réflexion du Congrès International des Religieux de 1993 et celle du Synode sur la Vie Consacrée de 1994, a repris à son compte la valeur et la signification de la Vie Consacrée dans l'Église, précisément dans le contexte de la communion ecclésiale et du service de cette dernière : « *Aux personnes consacrées, il est demandé d'être vraiment experte en communion et d'en pratiquer la spiritualité, comme témoins et artisans du 'projet de communion' qui est au sommet de l'histoire de l'homme selon Dieu* » (VC 46, 1).

Le développement après le Concile de l'ecclésiologie de communion avait entraîné dans l'Église un déplacement important de la Vie Consacrée au point de provoquer, dans un premier temps, le doute sur ce qu'elle signifiait et sur sa valeur ecclésiale. L'ecclésiologie de communion est venue depuis au secours de la Vie Consacrée en affirmant sa nécessité, sa signification prophétique et son rôle irremplaçable dans l'ensemble du projet de communion où l'Église est engagée. Le défi actuel de la Vie Consacrée est de s'intégrer de façon décidée dans ce projet de communion, qui est celui de toute l'Église, et d'y trouver sa vraie place parmi les autres chrétiens au service de l'unique et commune mission ecclésiale.

Si en d'autres temps la Vie Consacrée a été mise en valeur pour ce qui la distinguait du peuple chrétien, désormais elle est spécialement estimée pour ce qui l'unit à lui et parce qu'elle est devenue pour lui un signe qui interroge, dérange, rappelle, dénonce et encourage.

« Une fonction particulière de la Vie Consacrée est de *maintenir vive chez les baptisés la conscience des valeurs fondamentales de l'Évangile ...* » (VC 33, 1). « La Vie Consacrée de par son existence même dans l'Église, se met au service de la consécration de la vie de tous les fidèles, laïcs et clercs » (VC, 33, 2). « Le fait que tous soient appelés à devenir des saints ne peut que stimuler davantage ceux qui, en raison de leur choix de vie, ont la mission de rappeler aux autres cet appel » (VC 39, 2). « L'Église confie aux communautés de vie consacrée le devoir particulier de *développer la spiritualité de la communion*, d'abord à l'intérieur d'elles-mêmes, puis dans la communauté ecclésiale et au-delà de ses limites... » (VC 51, 1).

II

L'esprit et le développement de l'Association Lasallienne

Associés lasalliens

1. À qui ce terme est-il appliqué ?

Le terme désigne, essentiellement, les personnes et, par extension, les groupes, qui participent au charisme lasallien, et assument de façon explicite et décisive, et en solidarité avec d'autres, la responsabilité du projet éducatif lasallien dans son ensemble.

D'après le 43^{ème} Chapitre Général : « Sont reconnus comme *associés* à la mission lasallienne tous les groupes intentionnels et toutes les personnes qui répondent à un appel intérieur par un engagement éducatif qui a des caractéristiques lasalliennes et qui a été authentifié par l'autorité compétente. » (Circ. 427, p. 6).

D'après le 43^{ème} Chapitre Général (Circ. 447, p. 9), c'est le District qui est le « cadre de référence » où sont reconnues « les expériences d'association qui se vivent ou qui vont se vivre » et, toujours selon le Chapitre Général, il revient à ses représentants (le Visiteur et son Conseil) de reconnaître et d'authentifier les nouveaux associés (id. p.5).

Le même Chapitre Général, de l'an 2000, reconnaît officiellement comme « groupes intentionnels lasalliens » et par conséquent « associés », l'Institut des Sœurs guadaloupaines de la Salle, celui des Sœurs Lasalliennes du Vietnam, l'Union des Catéchistes de Jésus Crucifié et de Marie Immaculée et les groupes de laïcs Signum Fidei et de la Fraternité Lasallienne (dont le nom était le Tiers Ordre Lasallien) (Cf. Circ. 447, 7. 7).

2. Manque d'unanimité.

Le mot « Associé » est employé de manière très diverse dans le monde lasallien :

- Certains l'utilisent pour désigner tous ceux qui collaborent à la mission lasallienne. Cet emploi semble abusif, car il ne tient pas compte du minimum indispensable qu'est *l'intentionnalité* de soi-disant « associés » de vouloir être solidaires du projet éducatif lasallien et de le soutenir.
- D'autres restreignent l'usage du terme, pour ne l'appliquer qu'aux laïcs ayant fait une promesse formelle d'association, après avoir été acceptés par le Frère Visiteur et son Conseil. On peut objecter que *l'intention-*

nalité et *l'attitude* d'association ne sont pas toujours, ni principalement, exprimées par une formule ou un geste officiels.

- Il est bon de signaler que le terme associé s'applique d'abord aux Frères, car ils sont historiquement les premiers associés dans le charisme lasallien. C'est pourquoi ce n'est pas très correct de dire « les Frères et les Associés », comme si les Associés étaient seulement ceux qui ne sont pas Frères et comme si c'étaient les laïcs qui s'associaient « avec » les Frères et pas les Frères avec eux.
- L'emploi de ce terme est plus diffus et plus incertain pour désigner les « associés » de fait, c'est à dire ces personnes qui, sans avoir posé de geste officiel ou juridique ni fait extérieurement une promesse, manifestent, par une attitude permanente et des faits incontestables, qu'ils sont partie prenante de cette association.

3. Le discernement.

Il conviendrait d'éviter les attitudes radicales trop inclusives ou trop exclusives dans la reconnaissance des *associés*. Il est préférable de procéder à un discernement pour reconnaître l'association « de fait ». qui doit toujours être une situation préalable à l'association « formelle », que celle-ci existe ou non. Cette association « de fait » se manifeste dans :

- une attitude stable de solidarité avec les autres lasalliens et l'engagement dans la mission lasallienne ;
- une quête de formation et de sens dans la spiritualité lasallienne ; la conscience de collaborer à l'œuvre de Dieu ;
- un sentiment clair d'appartenance au récit commun lasallien et au District ; la participation assidue aux rencontres du District et de Région, ainsi qu'aux sessions et aux réunions de formation ;
- la participation à des expériences communautaires avec des lasalliens ;
- l'ouverture à l'universalité de la mission lasallienne et l'intérêt qu'on lui porte.

4. Deux niveaux inseparables : le local et l'universel.

La personne associée manifeste son appartenance et son interdépendance à deux niveaux fortement liés :

- Au niveau local, dans le groupe de personnes avec lesquelles » elle vit « ici et maintenant », la communion partage et approfondit le cha-

risme lasallien. C'est avec ces personnes qu'elle essaie localement de construire et de renforcer le signe de la communion en présence des destinataires de la mission. Elle travaille pour cela à développer les liens de communion avec les autres groupes lasalliens et tous ceux qui partagent la mission lasallienne.

- Au niveau universel, (ou qui tend à l'universel), avec l'institution lasallienne (District, Région, Institut) à laquelle le groupe local est intégré. Grâce à cette institution la solidarité locale s'étend au reste de l'Association et de la Famille Lasallienne.

Charisme Lasallien

1. Approche :

- **Au sens large**, on entend par charisme un don ou une qualité personnels à résonance sociale positive.
- **Dans le contexte de la foi** : Le charisme est un don que *l'Esprit Saint* concède à la personne pour le service de la communauté, ou mieux, pour contribuer à la mission de la communauté.
« Extraordinaires ou simples et humbles, les charismes sont des *grâces de l'Esprit-Saint* qui ont, directement ou indirectement, *une utilité ecclésiale*, ordonnés qu'ils sont à l'édification de l'Église, au bien des hommes et aux besoins du monde » (ChL, 24, 2).
- **Le charisme lasallien** est le don de l'Esprit qui nous a permis de découvrir et d'aimer l'instruction et l'éducation humaine et chrétienne des jeunes, spécialement des pauvres et d'y répondre de manière appropriée. Ce don est fait à l'Église dans la personne de Saint Jean-Baptiste de La Salle et il s'incarne dans la communauté lasallienne.

2. Charisme du fondateur et charisme de fondation :

Le « **charisme du fondateur** » est un charisme spécifique donné à une personne pour fonder, c'est à dire pour mettre en route une identité collective qui participe à ce charisme au service d'une mission particulière. *Jean-Baptiste de La Salle* a eu ce charisme de fondateur. Lui et les premiers Frères mettent en route le **charisme de fondation** (ou *charisme lasallien des origines*) en vue de la mission d'éducation humaine et chrétienne « *des enfants des artisans et des pauvres* ».

Le charisme lasallien fait naître, en particulier, une *affinité spirituelle* (cf. Jean-Paul II, *Christifideles laici*, 24) entre un grand nombre de personnes, au service de l'éducation chrétienne. C'est donc un charisme auquel on participe, qui engendre l'identité lasallienne et qui peut être découvert et vécu dans des formes de vie chrétienne distinctes de celles dans laquelle il est né historiquement.

3. La richesse du charisme lasallien.

Le charisme est une force et une attitude face à l'existence (ou une façon de regarder la vie, qui coïncide avec l'esprit de foi) ; c'est une sensibilité spéciale à des besoins précis, qui, en ce qui nous concerne, sont les besoins éducatifs des enfants et des jeunes pauvres ; c'est un sentiment de responsabilité qui se réveille en nous pour trouver une solution à ces besoins ; c'est la créativité qui pousse à donner les réponses les meilleures possibles ; c'est la capacité de discerner entre les différentes options qui se présentent à nous et les critères selon lesquels nous devons agir et donner les réponses.

Le terme charisme n'appartient pas au vocabulaire lasallien des origines, même si Jean-Baptiste de La Salle fait abondamment référence à l'Esprit et à ses dons. Le contenu du charisme lasallien peut être cependant facilement identifié dans les écrits du Fondateur autour de noyau suivant : *l'esprit de foi et de zèle, vécu en communauté/fraternité, pour le service éducatif des pauvres*. D'autres éléments constitutifs du charisme lasallien se déploient à partir de ce noyau. L'esprit de foi nous conduit à découvrir dans notre histoire et notre expérience quotidienne l'histoire du salut à laquelle nous collaborons avec Dieu pour porter ce salut aux enfants des artisans et des pauvres. C'est là *l'Oeuvre de Dieu pour laquelle Il nous a consacrés et fait de nous ses ministres*. Nous déployons ce ministère « ensemble et par association ». Nous vivons la fraternité, non seulement entre membres de communautés mais aussi avec les élèves. L'éducation que nous donnons essaie de *toucher les cœurs*. Elle a une dimension « *personnalisatrice* » dont la figure est l'image du *Bon Pasteur*.

Consécration

1. Consécration religieuse – Consécration chrétienne.

Le terme *Consécration* a été très souvent et exclusivement appliqué à la *consécration religieuse*, comme celle du Frère, même si théologiquement

elle se rattache au lien que le baptême établit entre la personne humaine et Dieu.

À mesure que la théologie de la vie chrétienne évolue et qu'elle récupère des concepts qui, avec le temps, étaient exclusivement réservés à la vie religieuse, le mot consécration est progressivement passé dans le « bien commun » des chrétiens.

2. Consécration – Association.

Dans le contexte de l'association lasallienne, le terme consécration décrit une dimension fondamentale de l'association, car elle met explicitement cette dernière en référence à Dieu à qui est attribuée l'initiative de cette association pour l'éducation chrétienne des pauvres (*l'œuvre de Dieu*). Dieu est pris et reconnu comme témoin et garant de l'engagement lui-même et de la continuité de l'association.

Dans l'histoire de la fondation lasallienne, *consécration et association* sont équivalentes : le Frère se consacre en s'associant et il s'associe en se consacrant. Sa consécration *religieuse* est son association. Nous disons bien consécration religieuse à cause de la disponibilité radicale qu'elle comporte, c'est à dire, le célibat en communauté, excluant d'autres projets de vie, tel que le mariage. Cette disponibilité était présente dès le début de la fondation, même si elle ne s'exprimait pas par les vœux traditionnels des conseils évangéliques.

Dans l'association lasallienne, la *consécration* a trois destinataires : Dieu, les autres associés, les enfants et les jeunes qui ont motivé l'association. C'est une *alliance* qui unit la personne consacrée, simultanément, aux trois destinataires.

3. Consécration – Engagement.

En tenant toujours compte de ces trois destinataires, la consécration, dans le contexte de cette alliance, est également équivalent d'engagement. Les membres de Signum Fidei emploient le terme consécration (Je me consacre...) dans leur formule alors que d'autres laïcs utilisent engagement (Je m'engage...) afin de rester plus proche du caractère laïc. Les deux termes sont légitimes mais ce qui, en revanche, est le plus important, c'est qu'ils explicitent toujours les trois destinataires de la consécration ou de l'engagement, car c'est cela qui caractérise essentiellement l'association lasallienne.

Culture Lasallienne

1. Culture, charisme, identité.

La culture est l'expression visible d'un charisme vécu à travers un héritage historique. Elle est faite également de la manifestation externe d'une identité collective et de l'ensemble des expressions qui permettent à ceux qui assument cette identité de se reconnaître entre eux.

- Il existe une culture lasallienne commune à tous ceux qui participent à cette identité. Cette culture l'emporte sur les différences dues à la variété des pays, des races et des cultures géographiques où s'incarne l'identité lasallienne.
- La culture lasallienne a aussi des aspects qui conviennent mieux à des régions qu'à d'autres puisque l'identité lasallienne est exprimée en chaque lieu selon les goûts de la culture locale ; des représentations graphiques, des chants, des invocations, des symboles ou des gestes sont bien adaptés à certains lieux mais sont peu significatifs en d'autres. On peut dire à peu près la même chose pour ce qui concerne les âges, des éléments de culture lasallienne passent bien auprès des jeunes mais ne disent rien à d'autres tranches d'âges et réciproquement.

L'identité n'est pas équivalente aux expressions dans lesquelles elle se manifeste. Il y aura des personnes, et ce n'est pas rare, qu'arriveront à assumer beaucoup d'expressions culturelles lasalliennes, sans participer à l'identité lasallienne. Mais ce qui est vrai, c'est que les expressions culturelles qui reflètent notre identité nous permettent de nous reconnaître entre lasalliens du monde entier et qu'à travers ces expressions, nous pouvons rejoindre les sentiments ou les expériences qui ont été à leur origine.

2. Manifestations de la culture lasallienne.

La culture lasallienne se réfère, en premier lieu, à l'itinéraire historique de Jean-Baptiste de La Salle et de son Institut, à des réalisations pédagogiques et à quelques expressions de la foi... Il existe des expressions, des représentations graphiques, des icônes qui reflètent les expériences de notre identité ou de notre spiritualité. Nous utilisons un vocabulaire commun qui vient du Fondateur ou qui s'est formé au long de l'histoire et auquel nous nous identifions...

Soulignons quelques-unes des manifestations de cette culture :

2.1 Les icônes de famille.

Les icônes de famille sont des symboles communs qui évoquent la même signification chez les membres de la famille. Nous nous y reconnaissons, car elles sont pour nous le reflet de notre histoire et de notre identité. La contemplation des icônes nous permet de nous relier aux expériences profondes et aux sentiments qui ont été à leur origine. Et cette contemplation nous renvoie à des attitudes déterminées qui caractérisent les membres de la famille.

Il existe des icônes spécifiques au monde lasallien, à partir, par exemple de la figure de Jean-Baptiste de La Salle (comme celles qui le représente une main levée vers le ciel en compagnie d'un ou de deux enfants). Ou également, les icônes qui rappellent des événements clés et très significatifs de son itinéraire, tels que le Vœu héroïque de 1691, où ceux de 1694...

D'autres icônes ne sont pas d'origine lasallienne, mais elles ont été assumées par la culture lasallienne, car à travers elles nous sentons que des aspects importants de notre identité sont exprimés ou parce qu'elles représentent des expériences et des enseignements que le Fondateur nous transmet dans ses Méditations : le Bon Pasteur, l'échelle de Jacob, Saint Martin partageant son manteau, l'icône de la Trinité de Roublev...

2.2 Le vocabulaire et les expressions littéraires.

D'après notre spiritualité et selon notre manière de comprendre l'éducation, nous sommes à l'origine de beaucoup d'expressions qui sont, fréquemment, des formules au contenu dense. Utilisée à bonne escient, cette culture commune de vocabulaire et d'expressions est très importante pour entretenir notre sentiment d'appartenance à la même famille et communiquer, à travers elle, les éléments essentiels de notre identité lasallienne.

- La place centrale donnée au Christ dans notre spiritualité, est bien exprimée dans notre invocation communautaire « *Vive Jésus dans nos coeurs* ». Et la conscience de collaborer à l'œuvre de Dieu l'est aussi dans cette autre formule par laquelle nous commençons beaucoup de nos actes communautaires : « *Souvenons-nous que nous sommes en la sainte présence de Dieu* ». Nous indiquons l'importance de notre travail éducatif par le terme « *ministère* » et nous nous disons « *ministres et représentants de Jésus-Christ* », selon l'expression paulinienne et lasallienne.

- Des expressions que nous utilisons fréquemment aujourd'hui nous viennent de nos origines. Toutes ont une forte charge émotive, car elles font référence à des aspects importants de notre identité, que ce soit dans sa dimension communautaire, éducative, spirituelle... « *Ensemble et par association* », « *toucher les cœurs des élèves* », « *agir par le mouvement de l'Esprit* »...
- Mais la culture est toujours en train de créer et des expressions nouvelles apparaissent qui reflètent notre sensibilité la plus actuelle, telles que « *itinéraire évangélique lasallien* » ou les nouvelles synthèses de l'identité lasallienne comme « *foi, fraternité, service* » ou encore « *foi, service, communauté* ».

Engagement

1. Acte concret ou manière d'être ?

Nous avons l'habitude d'employer le terme « engagement », parfois pour nous référer à quelque chose très localisé ou très limité en durée ou en quantité de l'effort demandé comme une tâche, un accord, une responsabilité... D'autres fois ce terme est utilisé pour exprimer une dimension qui affecte toute la personne ; par exemple le lien qu'elle a établi avec une autre du fait du mariage. C'est à cette seconde acception que l'on se réfère lorsque l'on dit de quelqu'un qu'il est très « engagé » en faveur des pauvres, ou de la science ou de l'écologie... Cela suppose en effet que sa façon de voir le monde, ses préoccupations journalières, sa formation personnelle, ses sujets de conversations les plus fréquents, etc... restent marqués par cet engagement.

Lorsque nous parlons d'engagement par rapport à l'association lasallienne nous faisons surtout référence à cette seconde dimension qui marque la vie en profondeur.

2. L'engagement de la personne dans la communauté.

L'engagement d'association se réfère à tout ce qu'est la personne qui s'associe. Il tient toujours compte de sa situation concrète, de son état de vie et ne doit pas être vécu à leur dépens.

L'engagement peut adopter des formes diverses. Celles-ci ont toutes comme dénominateur commun *la volonté d'incarner le charisme lasallien*

aujourd'hui, en communion avec d'autres lasalliens ou lasalliennes, au bénéfice de l'éducation chrétienne de la jeunesse, de préférence les enfants et les jeunes pauvres et cela, en outre, dans une stabilité relative.

L'engagement d'association est davantage un engagement avec des personnes (les autres membres engagés dans la mission lasallienne) *qu'avec les œuvres*. C'est à dire, il n'est pas d'abord pris en référence au travail-tâche, à la réalisation d'une action concrète, et il ne consiste pas nécessairement à faire plus de choses ou à consacrer plus de temps. *Il se rapporte explicitement à la solidarité avec la communauté lasallienne* dans ses différents niveaux. L'engagement correspond également à une manière d'envisager la vie comme une vocation pour répondre à ce qui est ressenti comme un appel de Dieu. Ce type d'engagement s'exprime dans la relation, le partage, la communion, et se manifeste finalement dans l'appartenance. C'est un lien qui rend les personnes solidaires et donc dépendantes les unes des autres. S'engager, c'est assumer les destinataires et les objectifs de la Communauté lasallienne comme s'ils étaient les siens :

- Les destinataires préférentiels : les enfants et les jeunes « à l'abandon », c'est à dire les pauvres et, parmi eux les plus pauvres ;
- Les objectifs fondamentaux : l'éducation évangélicatrice et intégrale.

3. L'expression publique (ou la formalisation) de l'engagement d'association.

L'engagement d'association peut s'exprimer d'une façon officielle ou publique selon une formule adéquate.

La pratique des Districts quant à la formalisation de l'engagement est assez variée :

- Dans certains Districts, cette formalisation est présentée comme indispensable pour que la personne concernée puisse se considérer comme « associée ».
- À l'extrême opposé, d'autres Districts ignorent complètement cette formalisation et préfèrent considérer les associés d'un point de vue existentiel et pratique. Sont associés celles et ceux qui vivent en esprit d'association. Il existe même des Districts qui ne font aucune différence entre partenaires et associés.
- D'autres Districts choisissent une position intermédiaire en acceptant les deux possibilités : le signe formel de l'association, pour ceux qui le

désirent, et le simple fait de vivre l'association, sans la formaliser, pour ceux qui ne veulent pas poser de geste formel à ce sujet. Les uns comme les autres sont invités à participer aux rencontres et aux activités propres à l'association.

4. La formule d'engagement.

Il n'y a pas de formule officielle unique, bien que chaque groupe lasallien tende à avoir une formule commune pour ceux qui s'associent par le moyen de ce groupe ; il en est de même pour la formule d'association/consécration des Frères, ou de la fraternité Signum Fidei. Quelques Districts ont opté pour une formule commune pour tous les associés laïcs, ou dans laquelle chacun spécifie son propre engagement. Dans beaucoup des cas, la personne ou le groupe qui s'associe compose sa propre formule d'association en dialogue avec les représentants du District.

Ce qui est recommandable, c'est que la formule se réfère explicitement aux trois destinataires de l'association lasallienne : Dieu, les autres associés, les destinataires de la mission. Ou, pour parler de manière négative : il est bon de ne pas réduire la formule à une consécration de dévotion à Dieu, ni à un acte de solidarité avec les autres associés lasalliens, ni à un engagement social. L'acte d'association réunit et attache ces trois alliances.

Esprit de Foi

1. Le mot « esprit ».

Le terme « esprit » peut avoir des significations très différentes. Mais lorsque nous l'employons dans l'expression « esprit de foi », nous faisons référence à un principe de vie, à la force, au souffle et au dynamisme qui nous stimulent dans notre façon d'agir, à l'attitude qui nous définit essentiellement et à la justification ultime de ce que nous faisons.

L'esprit qui anime chaque chrétien, chaque famille ou chaque communauté chrétienne est une manifestation particulière de l'Esprit qui animait Jésus, l'Esprit Saint. Ainsi également de l'esprit qui anime les lasalliens. Quand Jean-Baptiste de La Salle dit que « *l'esprit de cet Institut est l'esprit de foi* » (Règle de 1718, 2.2), il parle de cette force produite par l'Esprit Saint – « *l'Esprit de Dieu* », « *l'Esprit de Jésus-Christ* » comme il le nomme en différentes occasions – cet Esprit qui « *nous met en état de ne*

plus vivre et de ne plus agir que par son mouvement » (MD 43.1). C'est une force qui imprègne toute la personne et pas seulement certains de ses aspects : « *car cet esprit doit animer toutes leurs actions (des Frères) et donner le mouvement à toute leur conduite.* » (Règle de 1718, 2, 1).

2. L'esprit de foi.

Dès l'origine, Jean-Baptiste de La Salle précise que l'esprit de foi est l'esprit de l'Institut qu'il a fondé. Il le définit par ses effets, car cet esprit doit engager les Frères « *à n'envisager rien que par les yeux de la foi, à ne rien faire que dans la vue de Dieu, à attribuer tout à Dieu* ». (Règle de 1718, 2,2).

L'esprit de foi nous renvoie au rôle premier et à l'initiative de Dieu dans notre histoire. On peut le définir comme une « clé de lecture » que Jean – Baptiste de La Salle nous invite à employer pour comprendre nos vies et les orienter. Et c'est la même clé qu'il utilise pour nous présenter le récit de notre histoire de fondation. « Le Mémoire sur les Commencements » se réfère en effet à Dieu « *qui conduit toutes choses avec sagesse et avec douceur...* ». Les Méditations pour le temps de la Retraite introduisent ce récit en contemplant Dieu « *qui veut que les hommes parviennent tous à la connaissance de la vérité et que tous soient sauvés.* » et c'est pour cela qu'Il a établi les Ecoles Chrétiennes et gratuites (MR 194, 1). Au cœur même de ce récit, le Fondateur nous présente le Dieu « Communion », Père, Fils et Esprit qui nous associe à sa mission salvatrice (MR 201).

Il ne s'agit pas cependant d'une clé de lecture passive pour quelqu'un qui observerait l'action du dehors, mais d'une clé de lecture qui nous implique profondément au cœur du récit lui-même. Et c'est là l'autre face de l'esprit de foi : *le zèle* (RC 2). Le zèle, manifestation de la foi, fait inséparablement partie de ce même et unique esprit. L'esprit de foi nous enracine dans l'œuvre de Dieu. Nous sentons que nous sommes des « *instruments* » de Dieu dans son œuvre. C'est Lui qui nous envoie vers les jeunes et c'est Lui qui envoie les jeunes à notre rencontre (cf. MD 37).

L'esprit de foi rend nos yeux capables d'un regard « sacramental », c'est à dire capables de voir « au-delà » de l'apparence immédiate de nos élèves et de découvrir leur transcendance, cette dimension qui fait que chaque personne est précieuse parce qu'elle est envisagée dans la vue de Dieu lui-même.

L'esprit de foi nous rend également capables de regarder à la manière de Dieu, de ce Dieu dont nous sommes les instruments. Nous contemplons

la réalité du pauvre, de l'enfant et du jeune, avec le regard miséricordieux de Dieu lui-même et sa confiance dans les possibilités de chaque personne et de chaque élève de grandir et de se rénover.

3. L'esprit lasallien.

La Communauté lasallienne, (c'est à dire l'Institut depuis ses origines, et aujourd'hui, l'ensemble des associés et des partenaires lasalliens), vit et remplit d'autant mieux sa mission qu'elle prend progressivement conscience de son importance et de l'esprit qui l'anime, de la nécessité de cet esprit pour répondre efficacement à la mission et y être fidèle mais aussi de son inutilité si cet esprit lui manque. L'esprit de foi n'est pas un concept théorique. Quand nous nous y référons dans le contexte lasallien, nous le situons dans le champ existentiel défini par les deux axes de notre identité : la communion et la mission. Nous pouvons dire alors que l'esprit lasallien est l'esprit de foi vécu dans la communion pour la mission, ou plus concrètement, dans l'association pour la mission d'éducation des pauvres.

On ne peut pas parler dans l'abstrait de « l'esprit lasallien » ni rester en marge de la communauté et de sa mission puisque cet esprit naît (il est concédé par l'Esprit Saint) en fonction de la mission lasallienne et qu'il se nourrit et se développe dans le cadre de la communauté.

Le Fondateur

1. Jean-Baptiste de La Salle, le Fondateur.

Jean-Baptiste de La Salle est considéré comme « Le Fondateur », non seulement par les Frères mais par d'autres personnes, ordonnées, consacrées ou laïques, qui se réfèrent à lui par l'expression : « Notre Fondateur ». Cette reconnaissance n'est pas seulement une marque d'affection, mais elle tient à une raison objective. Car ainsi que le dit la Règle des Frères à l'article 20 : « *L'Esprit de Dieu a donné dans l'Église, en la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, un charisme qui anime aujourd'hui encore les Frères et de nombreux éducateurs* ». Une telle reconnaissance ne va pas sans l'acceptation de Jean-Baptiste de La Salle comme maître de vie et guide spirituel. Son itinéraire évangélique et ses écrits sont pour ces consacrés et ces laïcs un point de rencontre obligé.

Le fait de considérer Jean-Baptiste de La Salle comme « Le Fondateur » équivaut à affirmer qu'il possède un charisme qui lui permet de *découvrir*, de *discerner* et d'*évaluer* des aspects fondamentaux de la réalité qu'il nous revient de vivre. À partir de ce charisme s'est ouverte dans l'Église une voie que nous empruntons comme un itinéraire de vocation, en même temps que beaucoup de personnes et en comptant sur elles. Il y a encore peu, cette voie s'identifiait à l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes ; aujourd'hui cependant, dans l'Église-Communion, nous constatons qu'il est admis que cette voie soit parcourue suivant des structures et des formes différentes.

2. Le dynamisme de Fondation chez Jean-Baptiste de La Salle.

La Règle actuelle des Frères dit : « Saisi par la situation d'abandon des 'enfants des artisans et des pauvres', Jean-Baptiste de La Salle a découvert dans la foi, la mission de son Institut, comme réponse concrète à sa contemplation du dessein de salut de Dieu » (Règle des Frères, 11).

La première chose que nous pouvons noter est qu'il y a un rapport constant entre sa propre expérience de foi et l'appel qu'il ressent pour le charisme. La deuxième, c'est que le centre de gravité ne se trouve pas dans l'Institut, mais dans la mission. Celle-ci, dans tout son sens, est antérieure à l'Institut.

Que signifie cette « découverte de la mission » faite par saint Jean-Baptiste de La Salle ?

- il est attentif à une réalité extérieure : « *la situation d'abandon...* »
- à partir d'une attitude intérieure : « *sa contemplation du dessein de salut de Dieu* »
- en conséquence il est « *saisi* » par cette réalité, il la « *découvre* » comme un appel de Dieu et « *y répond* » avec d'autres... C'est là l'action en lui de l'Esprit, à travers le charisme qu'Il lui concède.

C'est ce charisme, qu'il nous a transmis, qui lui permet de découvrir que l'éducation chrétienne des enfants, surtout des pauvres, est *comme le lieu privilégié de la présence et de la croissance du Royaume*. Grâce aussi à ce charisme, il donne beaucoup de valeur au fait de consacrer sa vie à ce travail considéré *comme un ministère de grande importance pour l'Église*.

Et finalement, son charisme *personnel* de Fondateur le conduit aussi à chercher une réponse concrète : des chemins possibles pour se consacrer

à cette mission. De La Salle forme et façonne des « Frères », des célibataires consacrés en communauté pour la mission. Il connaît également la situation « des Maîtres laïcs des petites Écoles rurales », qui travaillent pratiquement isolés, et qu'il essaie de regrouper, de temps en temps, pour les motiver dans leur ministère.

Comme nous le voyons, sa réponse concrète tire sa cohérence de sa première démarche et elle ne peut pas en être séparée.

Les réponses inspirées aujourd'hui par ce même charisme sont plus variées. Elles correspondent à cette situation nouvelle, inimaginable du temps de Jean-Baptiste de La Salle, qu'est la collaboration entre des Frères, des laïcs, des prêtres, et d'autres religieux et religieuses, mais aussi des croyants appartenant à des religions différentes. C'est pourquoi il est dit au dernier article de la Règle des Frères qu'« *aujourd'hui, comme alors, il lance un appel qui n'est pas seulement celui d'un initiateur, mais celui d'un Fondateur qui continue à inspirer et à soutenir.* » (Règle des Frères, 149).

3. Le Fondateur des Frères.

« *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes est la première forme d'association voulue par Jean-Baptiste de La Salle* » (43^e Chapitre Général, Circ. 447, p. 3). Les Frères se considèrent légitimement comme les premiers héritiers de Jean-Baptiste de La Salle et de son charisme. L'ensemble des Frères et chacune de leur communautés en particulier continuent à rendre présent de façon spéciale le projet lasallien lancé par leur Fondateur et ils l'incarnent de la manière qui s'approche le plus de celle qu'il a lui-même mise en marche.

Cette référence des Frères à Jean-Baptiste de La Salle les rend notamment responsables dans la Famille Lasallienne, de trois fonctions qui ne leur appartiennent pas cependant de manière exclusive :

- Ils doivent être *le cœur du charisme dans la Famille Lasallienne*, par leur préférence affectueuse pour les pauvres, en devenant des médiateurs de la lumière de Dieu pour leurs compagnons dans la mission, en les aidant à découvrir le sens et la valeur de leur tâche éducative, en leur communiquant leur expérience de fraternité et en favorisant, dans l'ensemble de la Famille Lasallienne, une spiritualité de la communion.
- Ils doivent être *la mémoire du charisme lasallien*. Mémoire liturgique qui actualise les expériences charismatiques du Fondateur et des pre-

miers Frères, mémoire vivante qui établit le lien entre nos racines de fondation et l'actualité de l'Association dans l'Église et le monde actuels.

- Ils doivent être la garantie du charisme dans le projet lasallien et dans la Famille Lasallienne en faisant de l'association l'axe central de leur identité et en la vivant comme une consécration.

Formation pour l'Association

1. Un processus complexe.

La formation pour l'Association lasallienne est un processus complexe qui ne peut se réduire à un apprentissage ou à une connaissance intellectuelle d'une série d'éléments historiques ou doctrinaux. Son objectif est de faciliter l'intériorisation des éléments constitutifs de l'identité lasallienne. Ce processus exige aussi d'accompagner les personnes au cours de leur processus de découverte et de maturation de cette identité, et de partager la vie la spiritualité avec d'autres lasalliens.

2. En trois dimensions.

La formation se propose d'aider les personnes à découvrir, à expérimenter et à renforcer les dimensions suivantes :

- L'itinéraire personnel, humain et spirituel, propre à chaque personne, la signification que prend cet itinéraire à la lumière de celui de saint Jean-Baptiste de La Salle et dans une démarche de communion avec les autres lasalliens.
- La mission, toujours liée au service éducatif des pauvres, à la lumière du charisme lasallien.
- La communion comme réponse vitale à la mission. Dans cette perspective, on peut comprendre l'association lasallienne, comme un engagement qui, dans la solidarité, nous unit devant Dieu à d'autres lasalliens.

3. Un accompagnement qui rencontre chacun à son propre niveau.

La formation lasallienne se donne comme idéal de rencontrer chaque personne dans la situation et au niveau où elle se situe, pour l'aider, toujours

dans le respect de son identité, à avancer dans la ligne indiquée par les trois dimensions précédentes. C'est pourquoi, la formation lasallienne exige que les personnes et les groupes soient accompagnés dans la réalité de leur vie. Elle doit toujours, si c'est possible, se développer à divers niveaux, par des programmes de base et d'initiation, des programmes pour des personnes engagées ou qui souhaiteraient le devenir et pour celles déjà associées.

Frère

1. Frère (des Écoles Chrétiennes).

Le terme « Frère » est universellement utilisé pour s'adresser à tous et à chacun des membres de l'Institut fondé par Jean-Baptiste La Salle. La Règle des origines s'exprimait ainsi : « *Ceux de cet Institut se nommeront du nom de frères et ils ne permettront jamais qu'on les nomme autrement* » (Règle 1718, chap 1, 1).

Ce terme est utilisé par la communauté lasallienne depuis 1684, même s'il était probablement employé par les membres de la communauté depuis déjà deux ans. Il correspond pour eux à un choix positif : ils décident de remplacer le nom de « maîtres » par lequel ils étaient normalement connus jusqu'alors, par celui de « Frères » pour signifier le type de projet qu'ils mettent en route : celui d'une fraternité ministérielle ; ils veulent être Frères entre eux et frères pour leurs élèves.

- En premier lieu, « Frère » exprime le type de relations qu'ils veulent créer entre eux : un projet de fraternité et de communion entre égaux qui a pour modèle le cadre évoqué par Saint Luc dans les Actes des Apôtres sur la manière de vivre des premiers chrétiens : « *Ils avaient un seul cœur et une seule âme...Ils avaient tout en commun* »... Jean-Baptiste de La Salle exprime et propose fréquemment cet idéal à ses Frères (cf. EM 2, 27 ; Méditations 39, 3 ; 65 ; 74, 1 ; 91, 2 ; 113, 2).
- « Frère » indique aussi de quelle façon ils veulent être perçus et appréciés de leurs élèves. Leur projet de fraternité est inséparable de celui d'une école qui éduquera selon l'esprit de Jésus-Christ. En construisant cette école fraternelle, les éducateurs apportent une contribution de première importance au service des enfants et des jeunes, par le don de leur personne, leur proximité avec leurs élèves et leurs rela-

tions fraternelles entre eux. La « Conduite des Écoles » abonde en références sur ce style de relations faites de proximité et de fraternité entre les éducateurs et leurs élèves.

Il s'en suit que le titre de « Frère » donné aux membres de l'Institut lasallien ne doit pas d'abord être défini ou justifié par le fait « qu'ils ne sont pas prêtres ». Cette confusion, fréquente cependant, fait qu'on oublie ou qu'on n'accorde pas d'importance au motif et à la signification véritable de ce titre.

2. Frère, sœur, une dimension charismatique de tout lasallien.

Le Frère (des Écoles Chrétiennes) est un signe, et non un « accapareur » de la fraternité dans la Famille lasallienne. On peut dire que, par sa consécration, il personnalise la dimension charismatique de tout lasallien : le style fraternel de sa relation avec ceux qui s'inspirent du même charisme et avec les destinataires de la mission.

Être frère ou sœur fait partie de l'engagement associatif essentiel à la nouvelle association lasallienne pour qu'elle poursuive dans l'Église-Communio le projet originel de Jean-Baptiste de La Salle. Mais aussi pour que les éducateurs lasalliens et lasalliennes continuent à promouvoir une école fraternelle dans laquelle ce qui importe avant tout, c'est la personne de tous les enfants et de chacun d'entre eux en particulier ; une école qui favorise un style de vie communautaire et choisisse comme clé de l'éducation de « *toucher les cœurs* » de ses élèves (cf MD 43, 3 ; MF 139,3).

L'Histoire fondatrice

1. L'histoire fondatrice.

« ... Notre histoire fondatrice est celle de la façon dont nous sommes venus à l'existence et comment nous avons commencé à nous percevoir et à nous considérer comme originaux, différents et distincts » (Frère John Johnston, Supérieur Général, Lettre Pastorale du 1-01-2000, « *Le défi : Vivre aujourd'hui notre histoire fondatrice* », p. 13).

« L'histoire fondatrice » est un concept lié à l'identité, au charisme et à la raison d'être d'un groupe ou d'un peuple, la Famille lasallienne dans notre cas, et en elle, les Frères des Écoles Chrétiennes. Notre « histoire fondatrice » est comme un point fixe et invariable ou une boussole aux-

quels nous recourrons souvent pour nous orienter sur une carte où les autres points de référence semblent bouger.

L'histoire de nos origines révèle notre identité, décrit ce que nous sommes et nous dit quelles sont nos valeurs : ce par quoi et pour quoi nous existons. Cette histoire ne doit pas être comprise comme un « modèle à copier », ou que l'on essaie d'imiter mécaniquement, mais comme une source d'inspiration et de discernement qui éclaire notre présent et nous aide à l'interpréter. « Nous devons permettre à la force de notre histoire fondatrice et à l'interprétation que La Salle nous en donne de nous former, de nous provoquer, de nous inspirer. Une vision, un engagement et un dynamisme renouvelés naîtront de cette méditation. Nous en viendrons à comprendre le sens de la fidélité créatrice et à en faire une réalité ». (Frère John Johnston, Lettre Pastorale du 1- 01- 2000, pp,20-21).

2. Le mythe des origines.

Le “mythe des origines” est un concept interchangeable avec celui de “l'histoire fondatrice”, mais il ajoute ou souligne des traits, semblables à ceux que nous trouvons dans l'exégèse biblique actuelle ou dans la psychologie des profondeurs.

Il y a lieu d'abord d'écarter la signification qui est souvent donnée dans la littérature au terme “mythe”, entendu comme récit d'une fiction destinée à nous distraire.

Ce terme souligne l'unité de l'ensemble d'une histoire fondatrice qui n'est pas susceptible d'être fragmentée en anecdotes isolées. Chacune des parties du récit mythique, doit être lue en lien avec les autres et comprise à la lumière de l'ensemble.

Le “mythe” laisse au second plan le souci de l'exactitude historique de chaque événement pris à part ou celui de son lien avec les personnages historiques auxquels se réfère le récit. Par contre, il donne la première place à la signification ou au message du récit pour nous. En un certains sens, le mythe récupère l'histoire qui, comme telle, est passée et reste rattachée à des personnages du passé, pour en faire notre propre histoire, le miroir grâce auquel nous pouvons nous regarder et nous comprendre. Aussi, l'expression du mythe ou du récit des origines se fait-elle sous des accentuations différentes en fonction du temps et des circonstances présentes qui servent de perspective pour la lecture de l'histoire.

Le *mythe des origines* de notre histoire lasallienne est le récit des commencements, qui va au-delà de l'anecdotique, parce qu'il se réfère à des expériences vitales en relation avec une trame dans laquelle l'Esprit Saint a joué un rôle direct. Notre « *mythe des origines* » raconte comment le charisme lasallien est entré dans notre histoire, comment naît l'identité collective des « Frères des Ecoles Chrétiennes » et, nous pouvons ajouter dans la perspective actuelle, comment naît l'identité collective lasallienne. C'est dans ce « *mythe des origines* » que nous trouvons le sens de notre identité lasallienne, ce qui nous permet de sentir que nous faisons partie du monde et de l'Eglise, mais avec ce « je ne sais quoi » de particulier à offrir, ce « je ne sais quoi » de spécial qui enrichit l'ensemble.

3. L'événement fondateur.

Dans l'histoire de la fondation ou du mythe des origines, nous pouvons nous référer à certains événements qui ont pour l'ensemble une importance spéciale. Ce sont comme des nœuds qui renforcent la continuité dans la suite linéaire du récit, ou des foyers de lumière qui éclairent et aident à comprendre tout cet ensemble. C'est notamment dans ces événements que notre identité collective apparaît enracinée et fondée. Ce sont *les événements fondateurs*.

Pour ce qui concerne, notre histoire fondatrice lasallienne nous pouvons voir le vœu d'Association de 1691 (21 novembre, Jean-Baptiste de La Salle et deux Frères) et celui de 1694 (6 juin, Jean-Baptiste de La Salle et douze Frères) comme deux scènes du même *événement fondateur* devenu comme le « centre de gravité » de notre mythe des origines.

Dans la lecture qu'il a faite de notre histoire fondatrice, le Chapitre Général de 2000 attire l'attention de tous les lasalliens sur l'importance exceptionnelle de cet événement : « *cet événement fondateur qui relie l'Institut d'aujourd'hui à ses origines est celui du 6 juin 1694 où Jean-Baptiste de La Salle et douze de ses compagnons s'associaient pour consacrer leur vie à l'éducation chrétienne des enfants pauvres* » (43^e Chap. Gl, Circ.447, p. 2).

Identité Lasallienne

1. Identité et charisme.

L'identité lasallienne est une manière charismatique de vivre la commu-

nion pour la mission. On veut signifier par l'expression « manière charismatique » que cette identité est vécue par vocation, comme un don reçu de l'Esprit. Il s'agit ici du charisme lasallien, en référence à Jean-Baptiste de La Salle par qui ce charisme a commencé à exister dans l'Église.

Guidés ou inspirés par ce charisme, ceux qui participent à cette identité développent la communion d'une fraternité laïque au service de la mission éducative des pauvres.

L'identité lasallienne est un facteur dynamique grâce auquel la personne se modèle et prend forme progressivement à ses propres yeux et aux yeux de ceux avec qui elle vit. Chacun assume l'identité à sa façon, mais toujours selon des traits communs qui permettent de parler d'une « identité collective ». Celle-ci donne à ceux à celles que l'on appelle « lasalliens » de se reconnaître comme tels entre eux, et d'être reconnus, du dehors, par les autres à leur façon d'être, de servir, d'agir, d'éduquer et à une série de valeurs impliquant, en même temps, des priorités et des critères qui orientent la manière de réaliser la mission.

2. Trois dimensions essentielles.

L'identité lasallienne peut être décrite de plusieurs manières à partir de cultures et de perspectives différentes. Mais il y a certaines dimensions, qui, d'une façon ou d'une autre, sont toujours présentes. Nous disons « dimensions », parce qu'elles sont en relation entre elles et qu'en elles on peut croître plus ou moins.

- Commençons par la **dimension missionnaire** : l'identité lasallienne naît dans l'Église pour répondre aux besoins éducatifs des pauvres, et à partir d'eux, des enfants et des jeunes en général. L'identité lasallienne se développe dans une pratique d'éducateur, à ne pas confondre avec celle de professeur, car les deux ne vont pas nécessairement de pair. Cette pratique consiste à devenir médiateur du développement et de la croissance des destinataires de notre mission. Ces derniers sont reconnus par la recherche parmi les enfants et les jeunes de ceux qui sont les plus pauvres ou davantage dans le besoin.
- La **dimension communautaire** est probablement la caractéristique la plus frappante de l'identité lasallienne, dans la mesure où elle met en valeur la manière charismatique de répondre à la mission éducative. La communauté, dans ses formes diverses, est le sein maternel de l'i-

dentité lasallienne ; c'est en elle que l'Esprit communique son charisme, que les lasalliens partagent leur foi et leur expérience de Dieu et qu'ils lisent ensemble les signes par lesquels Dieu leur parle. C'est en communauté qu'ils écoutent les appels pressants qui leur parviennent de la mission et c'est en communauté qu'ils s'interrogent sur la réponse à leur donner. C'est en communauté qu'on se forme à éduquer, à planifier des projets de centres éducatifs et à organiser leur direction et leur gestion. La communauté lasallienne met l'accent sur les liens fraternels, sur la simplicité dans les relations, la solidarité entre ses membres et les destinataires de la mission et non sur les liens hiérarchiques.

- La **dimension religieuse** ou transcendante donne aux deux dimensions précédentes leur motivation la plus profonde. Grâce à elle, le lasallien se considère comme un instrument au service de Dieu et comme un médiateur de son œuvre de salut chez les enfants et les jeunes. Dans cette perspective, l'identité lasallienne peut se définir comme une participation spécifique ou charismatique à cette communion missionnaire qu'est la communion de la Trinité. Cette dimension peut être vécue comme une consécration religieuse qui, à son tour, tend à rendre plus radicales et plus significatives les dimensions missionnaire et communautaire.

Laïc – Laïc Consacré

1. Étymologie du mot laïc.

L'étymologie du mot laïc éclaire déjà un aspect important de ce concept. Ce terme provient du grec « *laos* » qui signifie « *peuple* ». Laïc au sens étymologique veut dire « *celui qui fait partie du peuple* ».

2. Signification de « laïc ».

Le mot « *laïc* » prend un sens différent d'après le contexte où il est utilisé.

Dans le contexte social, « *laïc* » a été fréquemment employé en opposition à « *ecclesial* » ou « *religieux* » (dans ce sens, on parle de « pouvoir laïc » face « au pouvoir religieux »). Au XIX^{ème} siècle et dans une partie du XX^{ème}, le concept « *laïc* » a eu, en Occident, un sens fortement revendicatif par rapport à tout ce qui concerne l'Église ou les signes reli-

gieux. Cette tendance laïciste a été spécialement sensible en France et elle y est encore très présente aujourd'hui dans les lois et la culture.

Dans le contexte ecclésial, « *laïc* » désigne tout simplement l'identité du chrétien ; le « *laïc* » étant celui qui appartient au peuple chrétien ou, de façon plus spécifique, le chrétien qui n'appartient pas à la hiérarchie. Ce terme inclut, par conséquent, les religieuses et les religieux qui ne sont pas prêtres (comme les Frères). Il s'agit, dans ce cas, d'un concept positif, nullement revendicatif. Souvent, et toujours dans ce même contexte, on l'emploie pour désigner, à l'exception des prêtres, des religieux et des religieuses, toutes les autres personnes y compris celles qui appartiennent à d'autres religions et les non croyants.

3. Laïcs consacrés.

Le « *Laïc consacré* » est le laïc qui explicite par un signe spécial ou public (une consécration par exemple) sa référence à Dieu, mais sans être pour autant intégré à la hiérarchie ou au sacerdoce. C'est le cas du Frère des Écoles Chrétiennes qui s'est toujours considéré comme « *religieux laïc* ».

Lasallien, Lasallienne (la personne)

Au sens large, le lasallien ou la lasallienne est la personne qui considère avoir un lien d'appartenance avec la Famille lasallienne ou les Institutions lasalliennes. Cette appartenance peut être simplement affective ou également simplement institutionnelle. C'est dans ce sens qu'on appelle « lasalliens » « ou lasalliennes » tous et toutes les anciens et anciennes élèves et toutes les personnes qui font partie des Institutions lasalliennes, indépendamment de leur degré d'adhésion à l'esprit de ces Institutions.

Au sens strict, le terme lasallien s'applique à une personne qui se réfère à une façon d'être éducateur, chrétien, croyant... en se référant à Jean-Baptiste de La Salle. Il désigne par conséquent celui ou celle qui participe à la mission lasallienne dans l'esprit de De La Salle. Il ne s'applique pas aux destinataires de la mission à moins que ces derniers en s'inspirant du charisme lasallien deviennent également des acteurs de la mission.

L'emploi ambivalent de ce terme dans les deux sens qu'on vient d'indiquer est fréquent. On peut dire que ces deux acceptions du terme sont légitimes, mais il convient de spécifier dans le contexte quelle est celle que nous employons.

Ministère

1. Concept ecclésial du Ministère.

Le « Ministère » consiste à réaliser une mission ecclésiale pour construire le Corps du Christ à partir d'un charisme reconnu, approuvé et institutionnalisé par l'Église.

Les ministères présents et opérants dans l'Église sont tous, quoique sous des modalités diverses, une participation au ministère de Jésus-Christ, le bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis (cf. Jn 10, 11), le serviteur humble et totalement sacrifié pour le salut de tous (cf. Mc 10, 45). (Christifideles laici, 23. 1).

Pendant des siècles et jusqu'au Concile Vatican II, ce terme a été presque exclusivement employé dans l'Église comme l'équivalent de « ministère sacerdotal ». À partir du Concile, on a remis en usage d'autres ministères, concrètement les *ministères du laïcat*.

Le ministère sacerdotal découle du sacrement de l'Ordre (ChL 22, 1). Les ministères du laïcat ont leur fondement sacramentel dans le baptême, dans la confirmation et de plus pour beaucoup d'entre eux dans le mariage.

2. Ministère et Mission.

« Ministère » et « Mission » sont souvent employés indifféremment l'un pour l'autre et de façon confuse. Il y a en réalité une distinction claire entre eux, bien qu'ils soient aussi intimement liés : *le ministère* est la façon de réaliser *la mission*, selon un charisme déterminé et en vertu d'une reconnaissance de l'autorité ecclésiale correspondante. On peut par conséquent participer à une même mission dans des ministères différents. Nous pouvons, par exemple, parler de la mission éducative et des ministères qui la réalisent ou qui y contribuent à partir de charismes divers.

Le ministère est concrétisé et réalisé dans des tâches, mais sans s'identifier à elles. Le fait, par exemple, de donner la communion ou de commenter l'Évangile à la messe, n'implique pas nécessairement d'avoir reçu le ministère sacerdotal ou diaconal, même si ces tâches sont associées normalement à ces ministères. De la même façon, le fait d'enseigner ou d'animer un groupe de catéchèse n'équivaut pas en soi à réaliser le ministère lasallien.

3. Ministre et identité ministérielle.

Le ministère est à l'origine d'une identité : être appelé à un « ministère » entraîne de soi une manière de vivre, une spiritualité, un type de relations sociales...

Le « ministre », que ce soit une personne ou un groupe, devient, pour les autres et pour lui-même, signe de la mission. Il remplit pour la communauté une fonction ministérielle et vit identifié à un ministère qui est devenu pour lui une expérience qui modèle sa vie et tend à exercer une influence sur chacun des aspects importants de son existence.

Le ministère, quel qu'il soit dans l'Église, présente par conséquent deux facettes inséparables :

- celle qui se rapporte à la réalisation d'une parcelle de la mission ecclésiastique et qui se concrétise dans des tâches spécifiques ;
- celle qui concerne la personne du ministre ; la personne tend à se configurer à cette mission d'Église et pour elle.

C'est pourquoi nous disons que le ministère est à l'origine d'une *identité ministérielle* qui ne se confond jamais avec un ensemble de tâches.

4. Ministère lasallien.

C'est une manière particulière de vivre et de réaliser la mission éducative inspirée par le charisme lasallien. Ce qui est au centre de cette mission et qui est clairement défini, c'est *l'évangélisation et le service éducatif des pauvres*. À partir de là, la mission s'amplifie progressivement en cercles concentriques, pour atteindre en premier lieu tous les enfants et tous les jeunes. Il ne faut pas oublier que la mission à laquelle se réfère le ministère lasallien est, en réalité, une parcelle de la mission totale de l'Église et qu'entre cette parcelle et la mission de l'Église dans sa totalité, il n'existe ni frontière ni limite définies.

Le fondement théologique du ministère lasallien est exposé de manière adéquate par saint Jean-Baptiste de La Salle dans ses *Méditations pour le Temps de la Retraite*.

5. Le ministère lasallien du Frère.

Dans l'ensemble du ministère lasallien, nous pouvons faire référence à celui qui est spécifique au Frère, ou plus exactement aux Frères car il s'agit

d'un ministère qu'ils réalisent « *ensemble et par association* » et non individuellement.

Le Décret d'approbation de la Règle de 1987 signale brièvement la mission à laquelle les Frères sont appelés, celle-là même où est engagée la Famille Lasallienne : « *procurer une éducation humaine et chrétienne, aux jeunes, spécialement aux pauvres* ». Mais il distingue en même temps la manière dont les Frères la réalisent « *selon le ministère que l'Église leur confie* » : c'est à dire « *consacrés à Dieu comme religieux laïcs* » et en vivant le charisme. Ce charisme que le Décret synthétise en trois phrases que la Règle se chargera ensuite de décrire : « *Ils cherchent à tout envisager par les yeux de la foi, partagent en communauté l'expérience de Dieu, et remplissent 'ensemble et par association' leur service d'évangélisation, principalement dans les écoles* ».

Par ce ministère spécifique, les Frères sont, pour toute la Famille Lasallienne, un signe de la mission et du charisme qui ont été confiés à cette Famille.

6. Communauté ministérielle, Fraternité ministérielle.

Toute communauté chrétienne, comme l'Église dans son ensemble, trouve sa raison d'être dans la mission d'évangélisation (cf. *Evangelii nuntiandi* 14). Certaines communautés chrétiennes sont, en outre, fortement caractérisées et vivifiées par un charisme spécial en vertu duquel l'Église leur confie un ministère. C'est le cas de la communauté des Frères et, à partir d'eux, de la communauté lasallienne.

La communauté lasallienne est une communauté ministérielle vouée au service éducatif des pauvres selon le charisme lasallien. Le ministère donne à cette communauté son identité particulière dans l'Église et la configure tant à l'intérieur qu'extérieurement.

Le concept de « fraternité ministérielle » équivaut à celui de « communauté ministérielle », mais il met l'accent sur ce qui constitue l'aspect prophétique du charisme lasallien : les relations fraternelles entre les membres de la communauté ou de la fraternité. Il peut s'appliquer aussi bien à la communauté locale qu'à l'ensemble des communautés unies dans le même charisme.

Les membres d'une communauté ministérielle peuvent remplir des fonctions très diverses et quelques-uns peuvent même être mis dans l'impos-

sibilité d'exercer une tâche à l'extérieur à cause de l'âge ou de la maladie. Le ministère n'est pas lié à une fonction concrète. C'est la communauté ou la fraternité dans son ensemble qui remplit le ministère auquel contribuent les fonctions diverses de ses membres, y compris la prière, la souffrance des malades et l'attitude solidaire des uns et des autres.

7. Autres emplois particuliers du terme « ministère ».

Tel qu'il a été présenté ici, dans une perspective théologique et ecclésiologique, le terme « ministère » et celui de « ministre » qui lui est corrélatif, sont considérés comme semblables dans les milieux culturels anglais, espagnols et français. Il faut cependant tenir compte de certains emplois particuliers d'un même terme qui peuvent prêter à confusion quand on les traduit d'une langue à l'autre de façon mécanique.

Dans les milieux francophones et hispanophones, l'emploi de « ministère » et de « ministre » est assez restreint et il est habituellement réservé pour désigner globalement le développement de la mission lasallienne et son vécu tels qu'ils ont été décrits dans les paragraphes précédents.

Il n'en est pas de même en milieu anglophone où l'on a l'habitude d'employer ce mot sous d'autres significations : pour désigner des fonctions particulières telles que l'animation de la pastorale des vocations, l'animation religieuse dans une œuvre éducative ou la responsabilité d'une communauté, mais aussi pour désigner des établissements scolaires ou des œuvres éducatives dans lesquels la mission lasallienne est réalisée.

Partenaires

1. Ceux qui partagent la mission.

Partenaires, Partners (anglais), Colaboradores (espagnol) : Ces trois mots désignent, chacun dans sa langue, l'ensemble des personnes qui, sous des formes diverses, participent à la mission lasallienne. Leur trait distinctif est la participation à la mission et pas simplement une relation affective ou de dévotion religieuse. Remarquons aussi que chacun est utilisé à partir de l'optique de l'Institut des Frères. Le 43^e Chapitre se réfère en ces termes à ces personnes : « *Il y a des Partenaires qui partagent de fait notre mission dans ses multiples expressions éducatives, catéchétiques, apostoliques, professionnelles ; ils permettent ainsi que cette mission soit réalisée* » (Circ. 447, p. 4).

2. Un chemin à parcourir.

En marge de ces différences et de ces difficultés linguistiques, on a tendance à accepter la distinction entre les associés et l'ensemble des personnes qui, sous des formes diverses, participent à la mission lasallienne. Non pas parce qu'il y a entre eux une frontière, mais parce que les associés sont des « *Partenaires* » qui après avoir « *parcouru un long chemin de collaboration dans la mission lasallienne, sentent un appel à approfondir le charisme, la spiritualité et la communion lasallienne* » (Circ. 447, p. 4) et peuvent décider de le manifester formellement. Il n'est donc pas question de frontière à franchir mais de chemin à parcourir.

Les pauvres et le service des pauvres

1. Les pauvres, nos principaux destinataires.

« *Dès l'origine, l'Institut se définit comme suscité par Dieu pour l'évangélisation et le service éducatif des pauvres* » (Circulaire 448, p. 20). C'est ainsi que commence le chapitre consacré à la Mission dans les Actes du 43^{ème} Chapitre Général. qui précise donc clairement qui sont les destinataires premiers de la mission de l'Institut. Il n'est ni suffisant, ni historiquement vrai de dire que notre justification est l'éducation des enfants et des jeunes. Ce sont les pauvres qui sont la justification première et fondamentale du projet éducatif lasallien. Nous sommes nés pour éduquer les pauvres, et à partir d'eux les enfants et les jeunes. C'est une option enracinée dans nos origines.

La Règle de 1718 ne laisse non plus aucun doute sur ceux à qui l'Institut s'adresse de préférence, ni sur le motif de sa fondation, pas plus que sur l'importance de son ministère (Règle de 1718, chap. 1, articles 4 et 5).

« Cet Institut est d'une très grande nécessité parce que les artisans et les pauvres étant ordinairement peu instruits et occupés pendant tout le jour pour gagner la vie à eux et à leurs enfants ne peuvent pas donner eux-mêmes les instructions qui leur sont nécessaires et une éducation honnête et chrétienne. Ça été dans la vue de procurer cet avantage aux enfants des artisans et des pauvres qu'on a institué les écoles chrétiennes »

Le terme « pauvre » n'est pas un concept absolu. Ce n'est qu'en le situant dans un contexte social déterminé qu'il revêt sa signification réelle. Par

conséquent, ce n'est pas la même chose de l'employer en parlant du Tiers Monde (les pays en voie de développement) ou du Quart Monde (les poches de pauvreté qui coexistent dans les pays développés) ou en référence à un contexte moral et affectif... On peut dire cependant, de façon générale, que « le pauvre » est la personne affectée par une « situation de pauvreté ». On entend par là non seulement un manque ou un besoin mais une limitation humaine qui rend difficile, de manière relativement grave, la réalisation de la personne et son accès à la maturité et la marginalise dans un ensemble social (pauvreté économique, intellectuelle, affective, physique, psychique).

La « Déclaration sur le Frère des Écoles chrétiennes dans le monde d'aujourd'hui » du 39^{ème} Chapitre Général (1966-1967) reconnaît la diversité des pauvretés mais désigne en même temps la pauvreté matérielle comme celle qui exige de nous, sans exclusivité, une attention spéciale. « Il est certain que la pauvreté de l'intelligence, de l'affection, de la foi appelle notre attention et notre service éducatif. Mais il n'en reste pas moins vrai que la pauvreté matérielle demeure encore bien souvent à l'origine des autres formes de pauvreté, et qu'il y a des plus pauvres qui manquent d'une famille, qui sont privés de la santé, ou qui sont inadaptés socialement » (D 29, 3).

2. L'option pour les pauvres.

Signaler que les pauvres sont ceux à qui notre mission s'adresse principalement ne signifie pas simplement qu'on leur consacre du temps ou des énergies mais qu'on fait d'eux l'objet de notre option prioritaire, quelque soit le contexte social dans lequel nous nous trouvons (cf. Règle des Frères, 40). Ce que nous pouvons traduire ainsi : l'option pour les pauvres enrichit notre regard d'une direction et d'une perspective.

- *Une direction du regard* : En rencontrant le groupe de personnes auquel il est envoyé, un groupe d'élèves, par exemple, quel que soit leur appartenance sociale, le regard de l'éducateur porte en lui un dynamisme qui le conduit à chercher ceux parmi eux qui sont le plus affectés par des limitations et des pauvretés de divers types. Et c'est en fonction d'eux qu'il établit ses priorités et décide du temps et des énergies à leur consacrer.
- *Une perspective ou un point de mire* pour voir la réalité : L'éducateur fait découvrir à sa classe une réalité sociale, historique, mais à partir

de quelle perspective ? Enseigner en ayant fait l'option pour les pauvres c'est favoriser une manière de voir la réalité, quels que soient les élèves à qui l'on s'adresse et d'assumer l'intention de susciter chez eux la solidarité envers les plus démunis.

3. Une caractéristique essentielle du charisme lasallien.

L'option préférentielle pour les pauvres n'est pas seulement une caractéristique que doit maintenir l'Institut des Frères des Écoles Chrétienne : elle reste une marque propre et essentielle du charisme lasallien si bien que nulle institution lasallienne ni groupe lasallien ne peuvent s'en exempter.

L'orientation du regard, à laquelle nous faisons allusion précédemment, doit être prise en compte par chaque éducateur lasallien en particulier, mais également par chaque communauté, chaque District, chaque institution dans son ensemble et par chacune de ces entités dans le domaine qui la concerne. Cette orientation du regard déterminera vers quoi sont centrés et à qui sont réservés nos analyses les plus fines, nos efforts les plus grands, les personnes les plus capables et la rénovation des œuvres.

De même, la perspective à partir de laquelle nous éduquons doit affecter chaque éducateur lasallien en particulier et être communiquée, si possible, à tous ceux qui partagent la mission éducative. Elle doit être également une caractéristique définissant tous et chacun de nos projets éducatifs et de nos programmes, quelque soit le niveau de l'enseignement. Elle doit devenir un critère essentiel au moment d'évaluer nos œuvres éducatives. Le 43^{ème} Chapitre Général propose les trois caractéristiques suivantes qui permettent d'identifier comme lasallien un établissement pour ce qui concerne le service éducatif des pauvres :

- Avoir un plan d'éducation à la justice et à la solidarité qui oriente les activités à mettre en œuvre, les expériences à proposer aux jeunes et le style de relations à promouvoir.
- Imaginer des moyens (matériels, pédagogiques) de rendre accessibles et efficaces ce genre d'établissements aux jeunes en difficultés.
- Faire en sorte que les jeunes et les familles pauvres se sentent accueillis et à l'aise dans l'établissement (Circ.447, pp. 21 et 22).

Refondation

On utilise généralement aujourd'hui ce concept dans le cadre des Congrégations religieuses³ et il est normalement compris comme le processus de réappropriation des racines charismatiques (ou du charisme de fondation) pour les développer dans le nouvel « écosystème » socio-ecclésial.

Ce concept va au-delà d'une simple « rénovation » dont on a tant parlé dans les années qui ont suivi le Concile Vatican II. Il se rattache à la conviction que nous sommes dans un changement de cycle historique. Les points de référence ont changé ainsi que l'interrelation des identités ecclésiales et la place occupée par la vie religieuse dans ce nouveau contexte.

Pour l'Institut des Frères, la « refondation » se présente comme le défi de trouver sa place, à coté des autres Institutions et groupes des Associés, dans le cadre de la Famille lasallienne, au sein d'une Église-Communauté. Il ne s'agit pas, comme certains le pensent à tort, d'inventer un autre Institut, différent de celui que Jean-Baptiste de La Salle a fondé, mais d'assumer le dynamisme créateur du charisme, en suivant l'inspiration et l'exemple du Fondateur, comme le dit le dernier article de la Règle des Frères : « *La vie d'un Institut est une création incessante dans la fidélité qui demande parfois des engagements difficiles comme pour Jean Baptiste de La Salle en certaines circonstances de sa vie. Aujourd'hui comme alors, il lance un appel qui n'est pas seulement celui d'un initiateur, mais celui d'un Fondateur qui continue à inspirer et à soutenir.* » (Règle des Frères, 149).

L'Institut remplit aujourd'hui sa mission en étroite collaboration avec un grand nombre de personnes et de groupes qui incarnent aussi de manière différente le charisme lasallien. C'est pourquoi il faut s'interroger sur ce que doivent être les modalités nouvelles et traditionnelles de la présence et de l'action des Frères dans le monde de l'éducation en vue de répondre efficacement et de manière significative aux urgences actuelles.

³ L'UNION des Supérieurs Généraux a consacré sa 54^{ème} Assemblée (novembre 1998) à réfléchir au thème de la refondation et l'a signalé comme un défi que doit assumer la Vie Religieuse. Le titre choisi par l'Assemblée est significatif : « Pour une fidélité créative : REFONDER » (voir les Actes de l'Assemblée dans le livre du même titre aux éditions Calamo Rome 1998).

Spiritualité Lasallienne

1. Spiritualité.

C'est une façon de vivre et d'exprimer un certain « esprit ». Autrement dit, c'est l'expression du sens profond de ce que nous vivons. Ce « sens profond » n'est pas toujours associé à la sphère du religieux ou du divin, mais aux valeurs que chaque personne considère comme déterminantes et sur lesquelles elle fonde son style de vie et ses options les plus importantes. C'est pourquoi le terme « spiritualité » peut avoir une portée simplement « humaniste, séculière » ou même étrangère à toute dimension religieuse.

2. Spiritualité religieuse.

Le terme « spiritualité » revêt une signification religieuse si le « sens profond » qu'il exprime est en relation avec Dieu. Nous pouvons ajouter, en ce cas, que la « spiritualité » est aussi la manière de nous rattacher à Dieu, à partir de notre expérience vitale, de notre tâche éducative, de notre relation aux autres, de notre perception de l'histoire et de la réalité sociale.

3. Spiritualité chrétienne.

Elle exprime le « sens profond » de notre vie et de notre relation avec Dieu à partir de l'expérience de Jésus ; cette expérience dont le cœur est sa relation filiale avec le Père et le Mystère pascal de mort et de résurrection. Tout chrétien, guidé par l'Esprit Saint, dans la situation particulière qui est la sienne, essaie de reproduire l'expérience spirituelle de Jésus. La spiritualité chrétienne se développe dans un système de relations dont la source est en Jésus : relations avec le Dieu Trinité, Père, Fils et Esprit Saint, avec le monde considéré comme Royaume de Dieu, l'Église comme Corps du Christ et les autres êtres humains comme Fils de Dieu et nos Frères.

4. Spiritualité lasallienne.

C'est une façon de vivre la spiritualité chrétienne dans la perspective ou selon la spécificité qu'apporte le charisme lasallien. La spiritualité lasallienne n'est pas un « plus » ajouté à la spiritualité chrétienne. La question suivante que l'on se pose parfois est donc absurde : « Pour un lasallien, qu'est-ce qui est premier, la spiritualité chrétienne ou la spiritualité lasallienne ? » Pareille alternative part de l'hypothèse qu'on a à faire à deux

spiritualités, alors qu'il n'en existe qu'une : la spiritualité chrétienne vécue dans une perspective globale déterminée. La spiritualité lasallienne, comme la spiritualité carmélitaine ou franciscaine ou salésienne... est une façon charismatique de vivre la spiritualité chrétienne. Chacun de ces charismes correspond à une manière de vivre la communion pour la mission et de mettre particulièrement en valeur certains aspects de la spiritualité chrétienne en fonction du service de cette mission.

La spiritualité lasallienne nous aide à découvrir la tâche éducative et à la vivre comme le lieu privilégié de la relation de l'éducateur avec Dieu. Elle se développe comme « *une spiritualité de la médiation* » car elle nous fait découvrir que nous sommes des *instruments* de Dieu et ses *médiateurs* dans son œuvre de salut en faveur des jeunes, des *ministres et des représentants* de Jésus-Christ et une *parole vivante* de Dieu pour ceux à qui nous sommes envoyés...

L'esprit de foi (ou si l'on préfère « *l'esprit de foi et de zèle* ») est le cœur de la spiritualité lasallienne. On peut dire que c'est à partir de ce noyau, ou générée par lui, que la spiritualité lasallienne va progressivement se constituer. Animés par l'esprit de foi, nous pouvons découvrir Dieu et voir comment il se révèle à nous dans le champ de la mission reçue. Éclairés par cet esprit, nous lisons notre histoire quotidienne comme un récit de salut et nous trouvons en Dieu le sens ultime de ce que nous faisons.

L'expérience chrétienne centrale est l'expérience de l'amour de Dieu. Vivre cette expérience à partir de la foi et du zèle, dans la mission qui nous a été confiée, entraîne le développement progressif de la spiritualité lasallienne qui ira s'enrichissant de noms, d'histoires, de vies, de lieux et de symboles... Nous nous trouvons alors plus à l'aise dans certaines manières de prier et nous nous reconnaissons davantage dans tels ou tels passages de la Bible.

5. Spiritualité de Jean-Baptiste de La Salle.

La spiritualité que nous appelons aujourd'hui « lasallienne » ne s'identifie pas avec la spiritualité personnelle de Jean-Baptiste de La Salle. L'expérience du Fondateur a été en effet marquée par son propre tempérament, sa formation et sa psychologie personnelle, la culture du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècles où il a vécu et l'École Sulpicienne de spiritualité dans laquelle il a été formé, etc. Tous ces traits ne peuvent pas être transférés à un autre temps, ni à un autre lieu, ni à une autre personne. Si l'on veut s'inspirer de la spiritualité lasallienne, il est cependant nécessaire de savoir quel

est son lien avec l'expérience personnelle du Fondateur. Au long de son itinéraire de croyant, Jean-Baptiste de La Salle découvre un Dieu vivant, engagé dans l'histoire et le salut des hommes et plus concrètement dans l'histoire et le salut « *des enfants des artisans et des pauvres* ». Pendant toute son existence, il entretient un dialogue passionné avec ce Dieu qui, « *sans le forcer, guide ses pas* ». Une attitude ressort nettement dans ce dialogue : *l'abandon* ou la *remise totale de sa personne* entre les mains de Dieu ; attitude qui se reflète immédiatement dans une autre : la conviction de n'être qu'un *instrument* de Dieu dans la réalisation de son œuvre de salut.

Abandon confiant en Dieu et don total de sa personne à son œuvre : telles sont les deux facettes les plus significatives de cette expérience de croyant qu'il nous a transmise dans l'expression synthétique : *l'esprit de foi et de zèle*.

6. Une spiritualité lasallienne non-chrétienne ?

La participation récente, mais qui va croissant, d'éducateurs qui ne sont pas chrétiens à l'identité lasallienne et donc à la spiritualité qui en découle permet de se poser les questions suivantes : peut-on parler d'une spiritualité lasallienne qui ne soit pas chrétienne ? On peut aussi se demander, de manière plus existentielle, si cette spiritualité peut aider quelqu'un n'ayant pas été baptisé à exprimer le sens profond de sa vie et de sa relation à Dieu ?

Nous pouvons répondre à ces questions à partir de deux perspectives différentes :

La première perspective part de la structure interne de la spiritualité lasallienne qui, comme nous l'avons dit, n'est qu'une manière de vivre la spiritualité chrétienne.

- Il y a en elle une première strate essentiellement humaine ou « humaniste ». Elle se réfère, par exemple, à la valorisation absolue de la personne du jeune de sorte que l'éducateur ne s'arrête pas seulement aux qualités et aux défauts de son élève mais à ses besoins qu'il perçoit comme autant d'appels. La spiritualité lasallienne met l'accent sur le mystère de la personne capable de se surpasser parce qu'elle est dotée de la liberté de choisir entre le bien et le mal. Elle accorde beaucoup d'importance à la relation de solidarité dans laquelle il faut éduquer les élèves et à l'attention spéciale que mérite le plus pauvre. Elle considère l'éducateur comme un médiateur du développement intégral de l'élève. Elle lui rappelle aussi que son apport le plus important à l'édu-

cation des jeunes n'est pas de leur dispenser des connaissances théoriques mais de leur transmettre une façon de vivre par l'exemple plus que par des paroles.

- La deuxième strate de la spiritualité lasallienne donne un sens religieux à ce qui précède et révèle la relation de la personne de l'élève et de celle de l'éducateur avec Dieu Père, Fils et Esprit. Chaque lasallien pourra exprimer dans ses catégories religieuses la médiation assumée par l'éducateur, le mystère et l'intériorité de la personne, l'œuvre de salut que Dieu réalise à travers nous et le souci du plus pauvre.
- La troisième strate reprend ce qui vient d'être dit mais pour l'interpréter du point de vue de l'histoire du salut que nous présente la Bible à la lumière du mystère pascal du Christ. C'est dans cette strate que trouvent leur sens plénier des concepts typiques de la spiritualité lasallienne tels que « *l'œuvre de Dieu, être ministre et ambassadeur de Jésus-Christ, se savoir responsables du salut de nos élèves, les revêtir de l'esprit de Jésus-Christ* », etc...

La deuxième perspective nous rapproche de la racine de la spiritualité et apporte un élargissement substantiel à tout ce que nous avons dit précédemment de la spiritualité lasallienne en la présentant comme « une spiritualité chrétienne ».

- Nous sommes partis de la réalité : beaucoup de croyants d'autres religions ou des adeptes d'autres formes d'humanismes, quand ils entrent en contact avec des systèmes de valeurs ou des écoles de spiritualité de racine chrétienne, comme c'est le cas de la spiritualité lasallienne, peuvent s'y sentir à l'aise. Ils y trouvent en effet, reflétés ou rehaussés, beaucoup de valeurs et d'apports de sens présents également, de façon implicite ou explicite, dans leur propre religion. La spiritualité lasallienne est pour beaucoup d'éducateurs non chrétiens un stimulant à devenir des croyants plus convaincus de leur propre religion ou de leur foi humaniste. Il existe là, pour tous les lasalliens, un point de rencontre et une source commune de sens pour la mission que nous partageons.
- Cette constatation nous mène à la réflexion du Concile Vatican II, qui affirme que les « semences du Verbe » (*Ad gentes, 11.2, 15.1*) se trouvent dans les autres cultures et les autres religions. Beaucoup d'éléments que nous, chrétiens, nous mettons en relation avec Jésus-

Christ, le Verbe Incarné, sont présents dans d'autres cultures et dans d'autres religions, au moins comme semence que nous pouvons reconnaître chez des personnes n'ayant pas été baptisées.

- Faisons un pas de plus en direction de la racine : la spiritualité nous renvoie au charisme qui en est l'origine, et par lui à l'Esprit Saint qui est celui qui l'accorde. C'est là que réside la racine de la justification définitive qui nous permet de parler de spiritualité lasallienne et de charisme lasallien vécus par d'autres croyants qui ne sont pas baptisés. L'Esprit de Dieu qui « souffle où il veut » (Jn 3, 8) accorde ses dons, nos seulement aux chrétiens mais aussi aux croyants d'autres religions.
- Le charisme lasallien fait de nous des médiateurs du salut de Dieu pour les jeunes, spécialement des pauvres, par une éducation qui cherche à réaliser pleinement la personne et à l'intégrer dans sa relation à Dieu. En contexte chrétien, nous avons exprimé l'objet central de notre éducation lasallienne par ces termes : « éducation humaine et chrétienne », alors que dans des milieux pluri-religieux nous parlons habituellement « d'éducation humaine et spirituelle ».
- Le charisme lasallien, comme l'indique l'adjectif, s'est d'abord manifesté dans Jean-Baptiste de La Salle et ses disciples immédiats. Logiquement, il a ensuite donné lieu à une spiritualité nettement chrétienne, c'est à dire centrée sur le Christ, sacrement du salut universel offert par Dieu à toute l'humanité. Mais cela ne signifie pas que ce soit là l'unique façon d'exprimer la spiritualité que le charisme suscite chez celui qui le reçoit. Les adeptes d'autres religions (lesquelles sont pour eux des chemins de salut) trouveront dans leurs propres traditions religieuses d'autres manières d'exprimer la vie que produit le charisme. Ils se reconnaîtront dans beaucoup d'expressions de la spiritualité du premier contexte lasallien, un contexte chrétien.

Tirons-en les conséquences pour la réalité présente. Cette situation nouvelle nous demande, d'une part, de mettre en valeur des façons d'exprimer la spiritualité lasallienne qui pourront être communes aux lasalliens appartenant à des religions différentes et nous permettront de nous référer à cette spiritualité comme point de rencontre et source commune de sens pour la mission que nous partageons. Mais, en même temps, les lasalliens chrétiens ne doivent pas craindre de mettre en valeur toute la richesse

christocentrique de leur propre spiritualité, car c'est en elle que nous est révélée la profondeur de l'expérience charismatique vécue par Jean-Baptiste de La Salle.

Universalité

L'Universalité ou « l'ouverture universelle » est une des cinq caractéristiques lasalliennes qui, selon le 43^{ème} Chapitre Général, servent de référence pour reconnaître ceux et celles qui désirent s'associer : « *une ouverture universelle qui transcende la personne et sa réalité locale* » (Circ. 447, p. 5).

L'universalité agit sur les deux axes autour desquels l'association se construit : la mission et la communion, de la façon suivante :

- *Par rapport à la mission*, l'universalité nous pousse à voir au-delà de l'action immédiate et des structures concrètes dans lesquelles la mission se réalise, à ne pas nous laisser dominer par les circonstances où se développe un projet, à refuser de dépendre d'un soi-disant échec ou d'un prétendu succès de ce projet, et à ne pas limiter l'enthousiasme et le dévouement en faveur de ceux à qui il est concrètement destiné. Et cela parce que celui qui est illuminé par la foi a transcendé sa situation particulière et s'est senti participant du Plan de Dieu, de l'Œuvre de Dieu. Il a fait la découverte qu'il n'est lui-même qu'un instrument au service de cette Œuvre et dans cette perspective universelle, il reprend à son compte le projet particulier car il y accomplit, ici et maintenant, la mission reçue de Dieu.
- *Par rapport à la communion*, l'universalité nous stimule à dépasser les liens propres à notre communauté présente, tels que les sympathies personnelles, les talents et ce qui concerne des personnes concrètes, les plans internes de l'œuvre...non pas pour y renoncer mais pour les relativiser en fonction d'un horizon plus universel, celui de *la communion pour la mission lasallienne*. Cette communion inclut d'autres personnes que nous n'avons pas choisies, mais avec qui nous nous sentons convoqués à la mission lasallienne. L'engagement d'association met en valeur l'authenticité du fondement et de la motivation de la communauté qui est elle-même mission. Par cet engagement, la communauté devient *ministérielle* : la responsabilité communautaire assumée avec d'autres devant Dieu et devant l'Église par rapport à la

mission (et des projets qui la concrétisent) l'emporte en priorité sur les désirs ou les intérêts personnels.

Volontaires

Le terme « volontaire » a dans le monde lasallien des contenus très différents qui ont cependant toujours en commun de désigner des personnes qui se mettent gratuitement au service de la mission sans recevoir de rémunération pour leur travail.

Dans certains Districts, on reconnaît comme « Volontaires lasalliens » ceux et celles qui consacrent gratuitement leur temps ou une partie de leur temps, de façon plus ou moins périodique et systématique (par exemple quelques heures par semaine) au service de la mission lasallienne, spécialement dans des projets destinés aux pauvres. L'âge et la profession de ces « volontaires lasalliens » présentent une grande diversité. Il s'agit d'étudiants, de personnes ayant une profession ou des occupations familiales en dehors du monde scolaire ou de personnes âgées et retraitées. Ces « volontaires lasalliens » sont habituellement regroupés dans une organisation de District qui leur propose des temps de rencontre et une formation non seulement en rapport avec ce qu'ils font, mais qui abordent aussi le charisme de l'Institut et la spiritualité lasallienne.

Dans d'autres Districts, l'expression « volontaires lasalliens » est réservée à ceux et celles (normalement des jeunes qui ont achevé leurs études universitaires) qui vivent gratuitement une forte expérience d'association temporaire dans la mission lasallienne et ne reçoivent pour cela pendant la durée de leur volontariat, que ce qui est nécessaire à leur subsistance quotidienne. Cette durée est habituellement d'une année scolaire, renouvelable une ou deux fois. Étant donné ses caractéristiques particulières, on peut affirmer que ce type d'expérience fait comprendre spécialement ce qu'est l'association et peut favoriser de s'y intégrer de manière permanente.

On emploie aussi fréquemment l'expression « volontaires lasalliens » pour désigner ceux et celles qui prennent part à des expériences de mission plus limitées dans le temps, d'un mois environ par exemple. Dans ce cas, l'objectif recherché est plutôt de permettre aux participants de connaître la mission et ceux à qui elle s'adresse que de faire une expérience « d'association pour la mission ».

Le vœu d'Association

1. La signification du vœu d'Association dans l'étape de fondation.

L'importance du Vœu d'Association dans l'ensemble de l'itinéraire lasallien et comme point de référence central dans l'histoire de l'Institut a été mise en valeur par le 43^{ème} Chapitre Général de l'an 2000, lorsqu'il affirme :

« Le vœu d'origine qui a associé le Fondateur avec douze Frères en 1694, pour le service éducatif des pauvres, est la source des associations lasalliennes de laïcs et de religieux qui veulent rejoindre la mission lasallienne. C'est là que les réponses associatives nouvelles pour la mission trouvent leur origine. » (Circ. 447, p. 3-4).

Normalement, lorsque nous faisons référence au vœu des origines, il n'est pas seulement question d'un des trois vœux exprimés dans la formule de 1694, mais de leur ensemble, puisqu'en réalité chacun d'eux explicite un aspect du vœu global d'association énoncé dans la deuxième partie de la formule : *« je promets et fais vœu de m'unir et de demeurer en société »*.

Le Vœu d'Association exprime et ratifie le projet de fraternité que Jean-Baptiste de La Salle et les Frères avaient commencé à mettre en oeuvre dans les douze années qui ont précédé 1694. Extérieurement, ce vœu n'ajoute rien, ni à la mission ni à la communauté. Mais, pour ce qui concerne leur contenu, il les met en référence explicite à Dieu lui-même. C'est pourquoi ses protagonistes y trouveront une force plus grande pour mener à bien leur projet.

L'engagement de chaque personne ne la lie pas avec l'œuvre des écoles mais avec la *Société*, c'est à dire la « Communauté pour les écoles gratuites ». Cette caractéristique définit essentiellement le projet lasallien : la communion est la médiation choisie pour atteindre la finalité ; c'est pourquoi l'accent est mis sur la relation fraternelle entre ceux qui composent la Société plutôt que sur le projet apostolique proprement dit, même si ce dernier est le but de la communion.

En définitive, la première communauté lasallienne, avec le Fondateur à sa tête, a pressenti, que ce qui constituait le noyau dur de sa vie consacrée était *la communion pour la mission*. Ou de façon plus précise : *la fraternité*

ministérielle pour l'éducation des pauvres. Jean-Baptiste de la Salle et les premiers Frères étaient convaincus qu'ils contribuaient à procurer la gloire de Dieu dans la mesure où ils se consacraient à édifier un type de fraternité qu'ils n'hésitaient pas à identifier à l'œuvre de Dieu. Cette fraternité ministérielle, ils l'ont appelée en terme lasallien *l'Association*. C'était le signe existentiel de ce qu'ils étaient en train de vivre intensément et c'est cela même qu'ils transforment en *signe officiel* dans leur formule de consécration.

2. Signification du vœu d'Association aujourd'hui.

Depuis 1986 surtout, on assiste dans l'Institut des Frères à une valorisation progressive du Vœu d'Association, d'abord parce qu'il est formellement explicité dans la formule des Vœux par cet énoncé : *Association pour le service éducatif des pauvres*. La mention explicite de ce vœu avait en effet disparu de la formule des vœux, après la Bulle d'approbation bien qu'elle ait été toujours implicite dans la partie centrale de la formule.

Au cours de ces dernières années, on a été témoin dans l'Institut d'un processus de réflexion destiné à rendre au Vœu d'Association sa place centrale dans la consécration et l'identité du Frère. Le 44^{ème} Chapitre général (2007) a réalisé cette restitution en ce qui concerne la formule des vœux (Cf. Circulaire 455, Thème 3, 1.3.2). Ce processus s'est réalisé, d'une part, grâce à la réflexion contemporaine de l'Église sur sa propre identité redécouverte comme « communion pour la mission » et d'autre part, grâce à une meilleure connaissance de l'itinéraire de Jean-Baptiste de La Salle, de ses écrits et de sa pensée.

Le Vœu d'Association définit l'unité de la vie consacrée du Frère : une alliance avec son Dieu, ses Frères et ses disciples ; trois liens dans lesquels chacun renvoie aux deux autres.

Le Vœu exprime l'intention de construire une fraternité pour le service éducatif des pauvres. C'est la manière charismatique lasallienne de vivre la vocation ecclésiale : une communion pour la mission. Cette fraternité se déploie en cercles concentriques à partir du cœur

même de la communauté des Frères et associe ces derniers à tous ceux qui s'engagent au service éducatif des pauvres dans la ligne du charisme lasallien.

Le Vœu d'Association exprime ce qu'est la mission qui motive la consécration du Frère. Le service éducatif des pauvres n'est pas qu'une simple « activité apostolique » mais la finalité, le motif essentiel pour lesquels le Frère se consacre pour répondre aux besoins de la jeunesse pauvre et loin du salut. De la même façon, le Vœu rappelle que la communauté n'existe pas pour elle-même, mais qu'elle est établie en fonction de la mission.

Le Vœu d'Association exprime la disposition du Frère à vivre la mission dans la coresponsabilité et à être disponible, autant qu'il lui sera possible, à la servir.

Le Vœu d'Association est l'expression du ministère du Frère. Ce ministère ne s'identifie pas à la fonction et à la tâche qu'une personne exerce pendant une partie de sa vie, mais il recouvre toute son identité de consacré au service de l'Église dans un ministère communautaire d'éducation.

III

Structures de communion et d'animation

Animation, Accompagnement

1. La fonction d'autorité et d'animation.

Dans l'association lasallienne on peut appliquer à ces deux termes, la signification que la Règle des Frères donne de la fonction d'autorité dans l'Institut: « *Les Frères considèrent la fonction de l'autorité comme un service communautaire. Elle doit développer la communion entre tous, la vitalité de l'Institut, l'efficacité de sa mission et l'interdépendance entre les parties qui le composent. Elle s'exerce dans la compréhension des personnes et le respect de la subsidiarité.* » (Règle des Frères, 102)

Il n'existe pas d'autorité juridique supérieure pour l'ensemble de la Famille Lasallienne. Les fonctions de direction et d'animation des diverses institutions lasalliennes sont propres à chacune d'elles et définies par elles. Comment assurer alors le maintien indispensable du dynamisme originel du charisme lasallien, ne serait-ce que pour entretenir la communion entre ces institutions ? Comment faire pour que ce charisme soit commun à tous les établissements lasalliens ? Et comment enfin assurer et coordonner les services les meilleurs pour répondre aux besoins de la mission lasallienne ?

Pour concrétiser et approfondir cette communion, il faudra créer les structures nécessaires à un double niveau : celui de l'Association au plan mondial qui est du ressort des plus hauts responsables des institutions et celui des communautés locales qui peuvent se regrouper dans une communion de communautés lasalliennes dont le cadre de référence le plus approprié aujourd'hui reste le District. Il semble également raisonnable que les représentants de l'Institut des Frères se constituent en promoteurs principaux et en premiers garants de cette communion : le Frère Supérieur Général au plan mondial et le Frère Visiteur dans le cadre du District.

Dans le nouveau District qui se forme sous nos yeux avec les divers types d'associés lasalliens, le Frère Visiteur conserve sa fonction d'autorité religieuse (en langage canonique, celle de Supérieur Majeur) pour ce qui regarde les Frères. Il est toujours pour eux la référence immédiate de la mission (ils reçoivent de lui « l'envoi » aussi bien pour remplir une fonction concrète que pour faire partie d'une communauté) : de la même façon, c'est le Frère Visiteur qui continue à être le « *garant de l'unité* » (Règle des Frères, 132) entre les Frères. Ces fonctions du Visiteur ne sont

pas applicables de la même manière au reste des associés qui composent le nouveau District lasallien. Il revient certainement au Frère Visiteur d'être l'animateur de l'ensemble du District, mais il doit partager ce rôle avec les responsables et les animateurs des autres groupes lasalliens qui forment le District.

2. L'accompagnement.

L'accompagnement est l'aide systématique fournie à une personne ou à un groupe pour faciliter leur processus de maturation dans l'identité lasallienne.

C'est une tâche qui revient à des communautés lasalliennes faisant preuve de maturité que d'offrir cet accompagnement, dans la mesure de leurs possibilités, aux personnes et aux groupes désireux de s'initier à l'identité lasallienne.

L'**accompagnateur** est une personne experte en matière de charisme lasallien, de mission et de spiritualité lasalliennes, qui suit de près de manière permanente le processus de la personne ou du groupe qu'il accompagne et qu'il oriente par son discernement. Il peut faire partie ou non du groupe qu'il accompagne, il peut être de la même identité lasallienne ou d'une autre que celui ou ceux qu'il accompagne (Frère, Sœur, Laïc, homme ou femme, Prêtre).

Assemblées et Conseils

1. Chapitre Général et le Chapitre de District.

- *Le Chapitre général* : “Constitué à l'image de l'Institut entier, le Chapitre général est, depuis le temps du Fondateur, l'expression la plus haute de la communion qui existe entre tous les Frères. Il perpétue parmi eux la fidélité vivante au charisme propre de l'Institut.

Responsable pour le Corps entier, il est qualifié pour procéder en son nom à l'évaluation périodique de la vie de l'Institut, à son adaptation et à sa rénovation permanentes, à l'établissement des grandes lignes de l'action future, ainsi qu'à l'élection du Frère Supérieur et des Frères Conseillers. Il peut prendre toute autre mesure d'ordre législatif ou administratif concernant ses institutions et ses membres.” (Règle des Frères, 103)

- *Le Chapitre de District* : “Assemblée de caractère pastoral et administratif, le Chapitre de District manifeste l’unité profonde qui existe entre les Frères et leur permet une participation active, directe ou délégués, aux instances de réflexion et de décision du District. ... Il procède à une évaluation de tous les aspects de la vie du District. Il tient compte de la situation locale et il programme des projets précis de rénovation, d’adaptation ou de développement à réaliser dans le proche avenir.” (Règle des Frères, 128)

*** Le Chapitre Général et le Chapitre de District sont des structures caractéristiques d’une Institution religieuse. Depuis quelques années déjà, au cours de cette période de transition que nous sommes en train de vivre, d’autres lasalliens que les Frères ont été autorisés à y participer, mais toujours en qualité d’invités. Cependant pour que les nouveaux associés lasalliens puissent se sentir responsables du charisme et de la mission, il faut à l’Association d’autres structures de communion et d’animation, telles que les Assemblées d’Associés pour la Mission Éducative Lasallienne, dans lesquelles tous puissent participer en égalité de droit de délibération et de vote.

2. L’Assemblée des Associés pour la Mission Éducative Lasallienne (MEL).

Le 43^{ème} Chapitre Général a proposé la création de cette Assemblée au niveau international comme une instance de rencontre entre les Frères et les autres associés lasallien pour mettre en œuvre les propositions 3 et 8 :

- partager les expériences d’association, évaluer le processus et présenter des pistes d’action au prochain Chapitre Général pour développer l’association ;
- chercher et proposer des réponses aux nouveaux besoins de la mission dans le service éducatif des pauvres.

L’Assemblée de la MEL s’est également mise en place progressivement au niveau de la Région, y compris dans les Districts. Les participants y assistent avec les mêmes droits de délibération et de vote.

L’assemblée, que ce soit au niveau mondial, régional ou du District, représente une famille charismatique et non une institution juridique (à la différence du Chapitre Général et du Chapitre de District pour ce qui

concerne l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes). En aucun cas, l'autorité de l'Assemblée ne peut être de nature juridique ou décisionnaire. Elle lui vient de sa capacité d'éclairer et d'orienter les décisions à prendre par la Famille lasallienne aux niveaux qui la regardent. Le discernement auquel cette Assemblée aboutit doit être ensuite mis en pratique par les organes de décision représentant les différents groupes lasalliens et les différentes institutions lasalliennes.

Il faut tenir compte de cette spécificité de l'Assemblée de la MEL comme lieu de rencontre, de communion et de discernement et non de gouvernement, pour éviter de lui appliquer des schémas de fonctionnement propres aux Chapitres des instituts religieux.

3. Les Conseils de District.

- *Le Conseil des Frères* : « Le Conseil de District a pour mission de promouvoir l'unité et d'assister le Frère Visiteur dans l'exercice de sa charge. Ensemble, ils élaborent les projets concernant la marche du District et ils étudient comment faire face aux problèmes qui se présentent. » (Regla des Frères, 136)

À mesure que se mettent en place les nouvelles structures de l'Association Lasallienne, le Conseil de District des Frères, en tant qu'entité canonique qui assiste le Supérieur Majeur, devra distinguer entre ses attributions et les répartir pour agir en complémentarité avec les autres structures d'animation du District, en se réservant celles qui correspondront à sa fonction de représentant des Frères.

- *Le Conseil de District de la Mission* : Le 43^{ème} Chapitre Général a proposé aux Districts, Sous-Districts et Délégations (propositions 5 et 6) de créer une structure chargée de la mission éducative lasallienne, formée de Frères et d'Associés dans laquelle tous participent avec voix délibérative. Le nom le plus commun donnée à cette structure est celui de « Conseil pour la Mission ».

Le Conseil de la Mission, dans lequel seront représentés les divers groupes d'Associés et de Collaborateurs qui composent les District, peut assumer des fonctions de discernement attribuées antérieurement au Conseil de District des Frères pour tout ce qui se réfère à la mission éducative.

Communauté

1. Ambiguïté du terme.

Le mot « communauté » est très ambigu car il est utilisé dans des contextes très différents : politique, géographique, religieux, commercial... pour exprimer des réalités très diverses mais avec un dénominateur commun, constituer un groupe de personnes.

Nous faisons référence ici à la communauté dans le contexte de l'Association lasallienne.

2. Au service de la communion pour la mission.

La communauté est la structure qui permet de réaliser ou de concrétiser de manière organique la communion pour la mission. Elle se différencie donc essentiellement d'une équipe de travail, d'un groupe de réflexion, d'un groupe de prières... même si elle peut réunir tous ses aspects.

Le charisme est le lien qui relie la communauté à la mission et n'est autre, en définitive, que l'Esprit présent dans les personnes qui composent la communauté. Le charisme lasallien développe dans la communauté une dynamique d'écoute, de dialogue et de réponse aux requêtes qui viennent de la mission. Il favorise aussi entre les personnes la solidarité et l'unité des cœurs, en même temps qu'il dévoile le sens profond de tout ce qui se vit.

3. La communauté lasallienne

La communauté lasallienne est le résultat pratique de ce dynamisme de *communion et mission* vécu à la lumière du *charisme lasallien*. Les différents charismes des personnes et des vocations, les états de vie, les options entrent en jeu dans ce dialogue... Les diverses communautés lasalliennes en découlent : communautés religieuses de Frères et de Sœurs, communautés de laïcs, communautés de religieux et de laïcs... L'expression « communauté lasallienne » désigne donc des réalités ou des structures assez différentes quant aux rythmes de rencontre, à la dépendance mutuelle et au partage des biens.

La relation et la dépendance entre certaines communautés lasalliennes créent un autre niveau de communion qui aboutit au District comme

communauté de communautés. Et à un niveau plus large, nous pouvons faire référence à la communauté lasallienne mondiale, toujours comprise en tant que *communauté de communautés*, ou la Famille lasallienne.

Nous pouvons distinguer et spécifier parmi les communautés lasalliennes :

3.1 Les communautés éducatives des œuvres lasalliennes formées d'éducateurs (pas seulement des enseignants) qui interviennent dans l'éducation de ceux à qui s'adressent l'œuvre. Au sens large, l'expression « communauté lasallienne » inclut aussi ces derniers, qu'ils soient jeunes ou adultes.

Ce qui fait d'une communauté éducative une communauté lasallienne est la présence en son sein des dynamismes associatifs qui sont caractéristiques du charisme lasallien, en particulier :

- une façon de vivre en solidarité et en fraternité des membres de la communauté éducative ;
- L'écoute communautaire des appels des enfants et des jeunes, spécialement des pauvres ; et par conséquent un effort soutenu d'organiser l'œuvre éducative en fonction des personnes concrètes des élèves, de leurs besoins, spécialement de ceux qui demandent une attention plus grande ;
- Une participation solidaire dans la responsabilité de la mission ;
- Une recherche en commun du sens profond de l'action éducative à partir de la spiritualité lasallienne.

Naturellement, la présence de ces dynamismes dépendra en grande partie de l'existence d'une communauté de foi vivant intentionnellement du charisme lasallien, au sein de la communauté éducative et agissant en elle comme un ferment.

3.2 Communautés chrétiennes : ceux qui font partie de ces communautés sont unis par des liens explicites de foi chrétienne et par l'intention exprimée, elle aussi, de développer entre eux des liens de communion, pour servir la mission éducative, guidés par le charisme lasallien au nom de cette communion.

Leur structure communautaire est très variable : dans certains cas, le moment de rencontre communautaire est hebdomadaire ou même bimensuel, même s'ils s'accompagnent habituellement de moments de

convivialité plus intenses ou plus prolongés plusieurs fois au cours de l'année. Il existe aussi des communautés chrétiennes vivant en commun sous le même toit et possédant un rythme quotidien de prière communautaire et un haut niveau de communication et de partage des biens, et tout cela en fonction de la mission éducative lasallienne.

3.3 Communautés de foi de confessions diverses, formées par des croyants de religions différentes. La mission les a unies, le désir de répondre aux besoins des pauvres, et ils se trouvent ensemble travaillant à l'œuvre de Dieu. Beaucoup d'éléments de la spiritualité lasallienne les aident à trouver le sens même de ce qu'ils vivent, même si chacun y ajoute la perspective de sa propre religion. Pour eux tous, Jean-Baptiste de La Salle est un maître de vie et de spiritualité.

4. Réserves.

- L'emploi du mot *communauté* pour désigner la communion de laïcs soulève des réticences dans certains milieux soit que ce terme se réfère traditionnellement à *la communauté religieuse* ou soit qu'on en fait l'équivalent de **vie en commun** sous le même toit. En d'autres milieux, la réticence vient de que ce mot correspond à une réalité très exigeante qui fait que l'on préfère le remplacer par celui de « *groupe* ».

District

1. Le District comme unité d'organisation de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes.

Dans le contexte lasallien, le terme « district » désigne, à l'origine, l'unité de base de l'organisation territoriale de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes groupant un certain nombre de Frères sous l'obédience d'un Frère Visiteur. C'est l'équivalent du terme « province » communément employé dans la majorité des Congrégations religieuses, et occasionnellement, dans quelques-uns des Districts lasalliens. Le District « manifeste et il entretient l'union fraternelle qui permet à tous, communautés et Frères, de se venir en aide pour porter ensemble la responsabilité de leur vie et de leur tâche apostolique. » (Règle des Frères, 124)

Dans la situation actuelle d'épanouissement du charisme lasallien dans « l'Église communion », le District reste toujours le lieu de reconnais-

sance des nouvelles formes de vie lasallienne, « le cadre de référence », comme le définit le Chapitre de l'année 2000, où prennent forme les structures de la nouvelle réalité lasallienne.

2. Vers un nouveau concept de District.

Dans ce contexte nouveau et dans la mesure où cette nouvelle réalité associative se développe progressivement, on voit également apparaître un concept renouvelé de District lasallien compris comme structure d'organisation qui favorise la communion de la Famille Lasallienne au service de sa mission éducative.

C'est pourquoi, le nouveau District :

- fait en sorte que tous ses membres bénéficient d'une formation au charisme lasallien ;
- développe la dimension humaine, et à partir d'elle, la communion entre les communautés lasalliennes et les membres de ces communautés ;
- veille à ce que tous les responsables de l'orientation des œuvres éducatives lasalliennes prennent conscience que le service éducatif des pauvres reste une priorité fondamentale (Circ. 447. p. 11) ;
- favorise, là où existent différents groupes d'institutions lasalliennes, une réponse accordée aux besoins de la mission, aussi bien en ce qui concerne le discernement des œuvres existantes que le lancement d'œuvres nouvelles ;
- encourage la recherche partagée, le choix de réponses conformes aux besoins de la mission, l'élaboration co-responsable de projets et d'actions en commun entre tous ceux qui participent à la mission ;
- développe un style de financement et d'administration des ressources économiques tendant à diminuer la dépendance des apports provenant des structures des Frères et encourage le partage de la responsabilité de tous les associés dans le soutien économique de l'Association ;
- stimule parmi ses membres, en s'appuyant sur les points précédents, le sentiment de leur appartenance au District, à l'histoire lasallienne vivante et à l'ensemble des associés lasalliens.

Le District prend comme base de son organisation la communauté et non l'œuvre éducative. Il s'organise comme une communauté de communautés lasalliennes. Il n'est pas différent en cela du District traditionnel sauf que

les communautés commencent à être de plus en plus diversifiées dans la composition de leurs membres et donc aussi dans le rythme et le type de la vie commune.

*** Ce qui vient d'être dit pour le District vaut en tout ou en grande partie pour la Région (Règle des Frères, 127), en tant que groupement de Districts par affinité géographique ou culturelle ainsi que pour les organisations territoriales analogues au District, comme le Sous-District, (Règle des Frères, 125 c) et la Délégation (Règle des Frères, 126).

Famille Lasallienne

1. Un concept inclusif.

L'expression « Famille lasallienne » désigne tous ceux qui participent au projet éducatif lasallien, spécialement ceux qui entrent dans une démarche de partage de l'esprit et de la mission de Saint Jean-Baptiste de La Salle » (42^e Chapitre Général, Circ. 435, p. 50, prop. 3).

Cette clarification, ou cette définition, donnée par le 42^e Chapitre Général (1993), fait de la famille lasallienne un concept inclusif, puisqu'il englobe tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre et à des niveaux plus ou moins superficiels ou profonds, coopèrent *au projet éducatif lasallien* (concept très large lui aussi, qui ne se limite pas aux œuvres ni aux établissements scolaires des Frères). Ce concept suppose également des degrés et des niveaux différents d'appartenance, comme c'est le cas dans toutes les familles. Mais cette appartenance n'est ni statique ni invariable ; elle dépend d'un *processus* dans lequel on peut plus ou moins progresser. Le processus d'appartenance à la « Famille lasallienne » se développe *dans le partage de l'esprit et de la mission de saint Jean-Baptiste de La Salle*.

La « Famille Lasallienne » n'est donc pas l'équivalent de « l'ensemble des associés lasalliens » car cet ensemble fait partie de la Famille Lasallienne et en constitue le noyau central ou vital et le garant qui rappelle constamment à toute la Famille l'esprit qui doit l'animer et la mission pour laquelle elles existe.

2. Évolution du concept.

Le concept de « Famille lasallienne » est apparu au Chapitre Général de 1976 (Circ. 403, p. 78, n 6). Mais il ne fut pas partout accepté de la même

manière. C'est à partir de 2000 qu'on peut dire que l'expression « Famille lasallienne » est communément usitée dans le monde lasallien pour y inclure « *tous les individus, groupes et mouvements qui ont trouvé leur inspiration dans l'approche éducative et la spiritualité de saint Jean-Baptiste de La Salle* » (cf. Glossaire, p. 104, à la fin du document du Conseil Général « *La Mission Lasallienne d'Éducation Humaine et Chrétienne. Une Mission Partagée* » 1997).

Un changement de mentalité se produit actuellement, spécialement chez les Frères, mais aussi chez d'autres lasalliens, dans leur manière de considérer la Famille Lasallienne par rapport à l'Institut des Frères. Ce changement consiste à ne plus penser la Famille lasallienne en fonction de l'Institut mais en fonction de la mission éducative lasallienne. L'Institut n'occupe plus le centre du système planétaire lasallien Il est devenu une planète de plus à côté d'autres tournant sur différentes orbites autour de la mission éducative lasallienne, qui est désormais le vrai « Soleil » de notre système. Dans cette décentration, l'Institut des Frères, par sa capacité d'organisation et parce qu'il est le premier garant du charisme lasallien, doit prendre l'initiative de promouvoir de nouvelles structures, telle que l'Assemblée internationale des « Associés pour la Mission Éducative Lasallienne » où deviendront effectives la communion et la répartition des rôles de la Famille Lasallienne.

L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes

« *L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes est la première forme d'association voulue par Jean-Baptiste de La Salle* » (43^e Chap. Gral., Circ. 447, p.3).

D'un point de vue canonique, l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes compte parmi les formes de vie consacrée dans l'Église en tant qu'*institut religieux*⁴, : « L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, approuvé par la Bulle ' *In apostolicae dignitatis solio* » du Pape Benoît XIII, est un Institut de droit pontifical composé exclusivement de religieux laïcs » (Règle des Frères, 2).

⁴ « L'institut religieux est une société dans laquelle les membres prononcent, selon le droit propre, des voeux publics perpétuels, ou temporaires à renouveler à leur échéance, et mènent en commun la vie fraternelle. » (Code de Droit Canonique, c. 607.2)

Le terme *Institut* (« Institut lasallien », « Institut des Frères... ») n'est pas toujours employé de façon précise. Il ne désigne normalement que l'institution religieuse formée par les Frères des Écoles Chrétiennes et les œuvres qui en dépendent directement. Cependant, ce terme est aussi fréquemment utilisé comme synonyme de monde lasallien ou de Famille lasallienne... par exemple quand on dit que « L'Institut célèbre en 2006 la première Assemblée Internationale de la Mission Éducative Lasallienne ». En réalité, il ne s'agit pas dans ce cas de l'Institut, mais de l'ensemble des associés lasalliens ou de la Communauté lasallienne dans le monde, dont l'Institut des Frères fait partie.

On crée encore plus de confusion en affirmant que « l'Institut s'est ouvert à des laïcs » ou que « les laïcs associés appartiennent à l'Institut ». Ces affirmations font penser que l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes et l'ensemble des associés lasalliens sont équivalents, ce qui ne correspond pas à la réalité. La nouvelle Association lasallienne qui est en train de naître dans l'Église-Communión n'implique pas que l'Institut s'est accru de nouveaux membres par l'engagement de laïcs, mais que c'est à lui de s'intégrer à cette autre réalité qu'est le nouvel ensemble des associés lasalliens, formé de religieux, de religieuses, de laïcs, de prêtres.

Suggestions pour travailler en groupe avec le vocabulaire thématique

1. Compréhension d'un concept.

Développer la discussion à partir des questions suivantes :

- Quel est le sens habituel de ce mot dans notre milieu ?
- Quelles différences y a-t-il entre ma (notre) façon de le comprendre et ce que l'on dit dans le Vocabulaire ?
- Quels sont les éclaircissements qui me paraissent les plus importants ?
- Quels aspects me semblent obscurs ? Comment peut-on les clarifier, ou quels sont les autres textes qui peuvent nous aider ?

2. Relation entre les concepts : Carte conceptuelle.

En partant du concept qui fait l'objet de notre réflexion nous déroulons une « carte conceptuelle », en établissant les relations avec d'autres concepts du Vocabulaire Thématique (voir, par exemple, la carte conceptuelle établie à partir du concept « charisme », pages 7 à 9 du « Charisme Lasallien », Études Lasalliennes n°13).

3. Approfondissement « en spirale ».

Développer la réflexion à partir des concepts les plus essentiels, de référence, et grouper les autres concepts autour d'eux. Chaque concept essentiel avec ses « satellites » permet d'avoir une vision globale de l'Association. Cette vision globale va s'approfondissant avec chaque perspective offerte par un nouveau concept essentiel et ses « satellites ».

Proposition de concepts essentiels :

Association (1^{ère} partie, 2)

Mission et Communion (1^{ère} partie, 3)

Charisme

Spiritualité

Le Fondateur

Ministère

(On peut en ajouter d'autres : Identité, Service éducatif des pauvres...)

Le choix des « satellites » peut varier en fonction des préoccupations ou des doutes du moment, et peut également se compléter par différentes subdivisions d'autres thèmes, que l'Index aidera à trouver. Par exemple, autour du concept FONDATEUR les « satellites » suivants peuvent apparaître :

Charisme du fondateur et charisme de fondation (point 2 du « Charisme Lasallien »),

Esprit de Foi (point 2 de l' « Esprit de Foi »),

Spiritualité de Jean-Baptiste de La Salle (point 5 de la « Spiritualité Lasallienne »),

Histoire Fondatrice,

Lasallien(ne) (la personne),

Ministère Lasallien (point 4 de « Ministère »),

Signification du Vœu d'Association dans l'étape de fondation (point 1 du « Vœu d'Association »).

Bibliographie de base

pour une simple exploration de ce Vocabulaire

*** L'ASSOCIATION LASALLIENNE. Approche du concept central.

- 43^e Chapitre Général. Circulaire 447. 1^{ère} partie : *Associés pour répondre aux défis du 21^{ème} Siècle*.
- Bulletin de l'Institut n° 250 (2005) : *Associés pour la Mission Éducative Lasallienne*.
- Antonio BOTANA : *L'Association Lasallienne : Le récit continue*. Cahiers MEL n° 2.
- Conseil Général : *La mission lasallienne d'éducation humaine et chrétienne. Une mission partagée*. Rome 1997. Page Web www.lasalle.org
- John JOHNSTON : *L'Association Lasallienne pour la Mission : 1679–2007. Réflexion personnelle sur un récit qui continue*. Page Web www.lasalle.org.
- Michel SAUVAGE : *Mieux comprendre l'Association lasallienne*. Lasalliana n° 49. Page Web www.lasalle.org. In Cahiers Lasalliens n° 55, pp. 309-338, Rome 2001.
- THEMES LASALLIENS, Volume 1, n° 6 : *Association*. Mario PRESCIUTTINI - Rodolfo ANDAUR, fsc.
- THEMES LASALLIENS, Volume 2, n° 42 : *Mission, Envoi*. Luke SALM.
- Bernadette DELIZY : *Vers des 'Familles évangéliques'. Le renouveau des relations entre chrétiens et congrégations*. Les Éditions de l'Atelier, Paris 2004, pp. 217-239; 483-494.

Animation, Accompagnement

- 43^e Chapitre Général. Circulaire 447, pp. 8-12.
- Rapport de l'Assemblée Internationale 2006. Orientation principale n. 6.

Assemblées et Conseils

- 43^e Chapitre Général. Circulaire 447, pp. 12-15.

- Rapport de l'Assemblée Internationale 2006. Orientation principale n. 8.

Associés Lasalliens

- 43^e Chapitre Général. Circulaire 447, pp. 4-8.
- Cahiers MEL n° 2 : « L'Association Lasallienne : Le récit continue », chap. 4.

Charisme Lasallien

- Conseil International des Études Lasalliennes : Le Charisme Lasallien. Rome 2005.

Communauté

- Bulletin de l'Institut 250 (2005), chap. 3. "Communautés de foi. La Mission appelle à la Communion".
- Alvaro RODRÍGUEZ ECHEVERRÍA, Supérieur Général : *Être Frères en Communauté : notre première association*. Lettre Pastorale, 25-12-2001.

Consécration

- THEMES LASALLIENS, Volume 1, n° 14 : Consécration. Luke SALM.
- Alvaro RODRÍGUEZ ECHEVERRÍA, Supérieur Général : *Associés avec le Dieu des pauvres. Notre vie consacrée à la lumière de notre 4^{ème} Voeu*. Lettre Pastorale du 25-12-2003 (particulièrement pp. 31-45).
- Michel SAUVAGE : *La vision lasallienne du Frère, homme consacré*. En Études Lasalliennes n° 10, *La Vie Religieuse : Esprit et Structure*, pp. 76-93. Rome 2002.

District

- Bulletin de l'Institut 250 (2005), 8.2 : *Le nouveau District des Associés lasalliens*. Antonio BOTANA.

Engagement

- Antonio BOTANA : *L'Association Lasallienne : Le récit continue*, chap. 4. Cahiers MEL n° 2.

Esprit de Foi

- THEMES LASALLIENS, Volume 1, n° 27 : *Esprit du Christianisme*. Luis VARELA.
- THEMES LASALLIENS, Volume 2, n° 33 : *Foi, Esprit de Foi*. Pascual MAYMÍ.

Famille Lasallienne

- Conseil Général : *Lettre à la Famille Lasallienne*. Rome 1989.
- Antonio BOTANA : *Fondements pour un Modèle actuel de Famille Lasallienne*. Essais Lasallians n° 4.
- Bernadette DELIZY : *Vers des 'Familles évangéliques'. Le renouveau des relations entre chrétiens et congrégations*. Les Éditions de l'Atelier, Paris 2004, pp. 330-342.

Fondateur

- Antonio BOTANA : *Racines de notre identité*. Page Web www.lasalle.org. Pag. 8-14 : "Cleps : I. Jean-Baptiste de La Salle, la personne et son charisme".
- Edwin BANNON : *De La Salle : A Founder as Pilgrim*. De La Salle Provincialate, London 1988.

Formation pour l'Association

- Bulletin de l'Institut n° 250 (2005) : 6.7. Que voulons-nous dire par 'formation lasallienne'?. Commission Européenne de Formation Lasallienne.
- Rapport de l'Assemblée Internationale 2006. Orientation principale n. 7.
- Greg KOPRA : 'La' Mission devient 'Notre' Mission. Cahiers MEL n° 35.

Frère

- THEMES LASALLIENS, Volume 2, n° 35 : *Frère des Ecoles Chrétiennes*. Roger PETIT.
- Conseil International des Études Lasalliennes : *Le Charisme Lasallien*. Rome 2005. Pag. 251-256 : *Le charisme de la fraternité*, Jean-Louis SCHNEIDER.

Histoire Fondatrice

- John JOHNSTON. Supérieur Général : Le défi : Vivre aujourd'hui notre histoire fondatrice. Lettre Pastorale du 1-01-2000.
- Antonio BOTANA : *L'Association Lasallienne : Le récit continue*, chap. 2. Cahiers MEL n° 2.

Identité Lasallienne

- Group d'Experts Lasalliens : *L'Identité lasallienne*. Cahiers MEL n° 27.
- Robert COMTE : *L'identité aujourd'hui*. Cahiers MEL, n° 25.
- Antonio BOTANA : *Identité lasallienne. Un schéma de 3x3+1*. À la page Web.
- *L'Association Lasallienne : Le récit continue*, chap. 1. Cahiers MEL n° 2.

Ministère

- THEMES LASALLIENS, Volume 3, n° 85 : *Ministère – Ministre*. Hilaire Raharilalao - Alain Houry.
- Alvaro RODRÍGUEZ ECHEVERRÍA : *Ministres et Serviteurs de la Parole*. Cahiers MEL n° 18.
- Antonio BOTANA : *Racines de notre identité*. Page Web www.lasalle.org, 2^a partie : "Le ministre", 2^o : "Le projet".

Partenaires

- 43^e Chapitre Général. Circulaire 447, p. 4.

Pauvres (Le service éducatif des pauvres)

- 43^e Chapitre Général. Circulaire 447, 2^a parte : *La Mission aujourd'hui : Urgences et espoirs. I. Service éducatif des pauvres*, pp. 19-23.
- 44^e Chapitre Général. Circulaire 455, Thème 4.
- Rencontre Intercapitulaire. Mai-2004 : *Le service éducatif des pauvres*. Cahiers MEL n° 20.
- Bulletin de l'Institut n° 247 (2002) : *Les Droits de l'Enfant*.
- THEMES LASALLIENS, Volume 1, n° 5B : *Les fils des artisans et des pauvres*. Raphael Basset.
- THEMES LASALLIENS, Volume 2, n° 49 : *Pauvres*. Raphael Basset.

- Bruno ALPAGO : *L'Institut au service éducatif des pauvres*. Etudes Lasalliennes n° 7. Rome, 2000.
- Antonio BOTANA : « Nos destinataires préférés : les pauvres ». « Itinéraire de l'Éducateur », Cahiers MEL n° 8/9, Thème 7.

Refondation

- Antonio BOTANA : *La nouvelle présence du Frère dans l'École*. Page Web www.lasalle.org. Particulièrement, chap. 4 y 5.
- Michel SAUVAGE : *Perspectives de refondation*. Cahiers Lasalliens 55, pp. 246-262. Publié en Lasalliana n° 41.
- Union des Supérieurs Généraux : *Pour une fidélité créative : REFONDER*. Ed. Il Calamo, Rome 1998.

Spiritualité Lasallienne

- Antonio BOTANA : *Racines de notre identité*. À la page Web www.lasalle.org.
- Michael F. MEISTER : *L'association et la spiritualité lasallienne*. In "L'Identité Lasallienne", Cahiers MEL n° 27, pp. 55-69.
- Gerard RUMMERY : *Lasallian Spirituality*. À la page Web www.lasalle.org.
- Jean-Louis SCHNEIDER. *Saint Jean-Baptiste de La Salle, un Maître spirituel pour les éducateurs*. A la page web www.lasalle-fec.org (Lasalliens en France).

Universalité

- Antonio BOTANA : *L'Association Lasallienne : Le récit continue*, chap. 4.2. Cahiers MEL n° 2.

Volontaires

- Bulletin de l'Institut n° 250 (2005), 3.6 – 3.9.

Vœu d'Association

- 44^e Chapitre Général. Circulaire 455, Thème 3, 1.
- Alvaro RODRÍGUEZ ECHEVERRÍA, Supérieur Général : *Associés avec le Dieu des pauvres. Notre vie consacrée à la lumière de notre 4^{ème} Vœu*. Lettre Pastorale du 25-12-2003.

- Antonio BOTANA : *Le Vœu d'Association, coeur de l'identité du Frère*. Page Web www.lasalle.org.
- Bulletin de l'Institut n° 250 (2005) : 1. *L'Association lassalienne : un arc-en-ciel*. Antonio BOTANA, fsc.
- THEMES LASALLIENS, Volume 2, n° 65 : *Vœux*. Luke SALM.
- Jean-Louis SCHNEIDER : *Le vœu d'Association : le vœu qui s'était perdu et qu'on a retrouvé*. Page Web www.lasalle.org.
- Alain HOURY : *Le lien d'association entre les Frères, du XVII au XIX siècle, éclairage pour notre association entre Frères et Laïcs*. Page Web www.lasalle.org.
- Donald MOUTON : *The Vow of Association : Realizing the Potential*. À la page Web.
- Luke SALM : *Lasallian Association and the Vow*. Page Web www.lasalle.org.

Publications récentes des *Études Lasalliennes*

Dans la Collection *CAHIERS LASALLIENS* :

- Cahiers Lasalliens N° 61. Frère Léon Lauraire : *LA CONDUITE, APPROCHE CONTEXTUELLE*. Rome 2001. En français ; les traductions en anglais et en espagnol paraîtront prochainement.
- Cahiers Lasalliens N° 62. Frère Léon Lauraire : *LA « CONDUITE DES ÉCOLES »*. Approche pédagogique. Rome 2006. En français, anglais et espagnol.
- Cahiers Lasalliens N° 64. Frère Jean Pungier : *Le Catéchisme des Mystères et des Fêtes de Jean-Baptiste de La Salle. Ses Sources – Son Message*. Rome 2007.
- (Les Cahiers Lasalliens 65 et 66, suite de l'étude du Frère Jean Pungier sont à paraître prochainement).

Dans la Collection *ÉTUDES LASALLIENNES* :

- Études Lasalliennes 11 : Frère Henri Bédel. *Initiation à l'Histoire de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes. XIX^e – XX^e s. 1875 – 1928*. Rome 2003.
Traduction en espagnol : Rome 2006, et en anglais : Rome 2008.
- Études Lasalliennes 12 : Frère Henri Bédel. *Initiation à l'Histoire de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes. XX^e siècle. 1928 – 1946*. Rome 2007.
Traductions en espagnol et en anglais : Rome 2008.
- Études Lasalliennes 13 : Collectif (CIEL). *Le Charisme Lasallien*, Rome 2005.
Traduction en espagnol : Rome 2005 et en anglais : Rome 2006.
- Estudios Lasalianos 14: Hermano Josean Villalabeitia. *Consagración y audacia. La Comisión Internacional de los Votos (1971 – 1976)*. Rome 2007.

Dans la Collection *ESSAIS LASALLIENS* :

- Essais Lasalliens N° 1 : Frère Jean-Louis Schneider. *Un certain air d'élévation et de grandeur*. Rome 2002.

- Ensayos Lasalianos N° 2. Hermano Josean Villalabeitia. No hagáis diferencia... Consagración y tareas apostólicas en los primeros tiempos del Instituto. Rome 2007.

Pour toute commande s'adresser au Frère Secrétaire Général de l'Institut.